

TABLES DES MATIERES

Chapitre Premier : Contexte de l'élaboration du DSRP	8
1.1 Contexte physique et administratif	8
1.2 Contexte politique et institutionnel	10
1.3 Contexte économique	11
1.4 Contexte social et culturel	12
Chapitre II : Processus de l'élaboration du DSRP Provincial	13
2.1 Volonté politique du Gouvernement et de l'Exécutif Provincial	13
2.2 Mise en place du Comité Provincial de lutte contre la pauvreté	13
2.3 Elaboration de la Monographie Provinciale	14
2.4 Consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base	15
2.5 Enquête sur la perception de la pauvreté	18
2.6 Enquête sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et le secteur informel	19
2.7 Rédaction et validation du DSRP Provincial	19
Chapitre III : Diagnostic provincial de la pauvreté	20
3.1 Perception de la pauvreté	20
3.2 Problèmes de développement de la Province	21
3.3 Déterminants ou causes de la pauvreté	24
3.4 Efforts de lutte contre la pauvreté	24
Chapitre IV : Stratégies de Réduction de la Pauvreté	26
4.1 Paix, Bonne Gouvernance et Décentralisation	26
4.2 Croissance pro pauvres	
4.3 Réhabilitation et construction des infrastructures de base	31
4.4 Renforcement du programme Développement Humain	34
4.5 Renforcement de la lutte contre la pauvreté urbaine	41
4.6 Appuis à la dynamique communautaire pour la réhabilitation des ménages	42
Chapitre V : Mécanismes de mise en œuvre du DSRP et conditions de réussite	44
5.1 Mécanismes de financement de la stratégie	44
5.2 Mécanismes de suivi évaluation participatif	46
5.3 Contraintes dans la mise en œuvre du DSRP	

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau n° 1 : Données démographiques, géographiques et moyens d'accès aux sites du Kasai Occidental</i>	
<i>Tableau n° 2 : Secteur Paix, Gouvernance et Décentralisation</i>	
<i>Tableau n° 3 : Secteur Agriculture, Elevage, Pêche et Pisciculture</i>	51
<i>Tableau n° 4 : Secteur Mines</i>	52
<i>Tableau n° 5 : Secteur Environnement (Forêt)</i>	53
<i>Tableau n° 6 : Secteur Emploi</i>	54
<i>Tableau n° 7 : Secteur Infrastructures de transport et communication</i>	55
<i>Tableau n° 8 : Secteur Infrastructures énergétiques</i>	56
<i>Tableau n° 9 : Secteur Infrastructures sociales</i>	57
<i>Tableau n° 10 : Secteur Santé et Nutrition</i>	58
<i>Tableau n° 11 : Secteur VIH/SIDA</i>	59
<i>Tableau n° 12 Secteur Education</i>	60
<i>Tableau n° 13 : Protection des Groupes vulnérables</i>	61
<i>Tableau n° 14 Secteur Culture et Technologie de l'information</i>	62
<i>Tableau n° 15 : Secteur Cadre de vie (Habitat, Eau et Assainissement)</i>	63
<i>Tableau n° 16 : Secteur Genre</i>	66
<i>Tableau n° 17 : Secteur Pauvreté urbaine</i>	67
<i>Tableau n° 18 : Secteur Dynamique communautaire</i>	68

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

A.N.A.P.I.	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
B.C.C.	Banque Centrale du Congo
B.I.C.E.	Bureau International Catholique de l'Enfance
B.M.	Banque Mondiale
BECECO	Bureau Central de Coordination
C.C.C.	Communication pour le Changement de Comportement
C.I.A.T.	Comité International d'Accompagnement de la Transition
CODESKO	Conférence pour le Développement Economique et Social/K.Occ.
C.P.N.	Consultations Pré Natales
C.P.O.N.	Consultations Post Natales
D.G.I.	Direction Générale des Impôts
D.G.R.A.D.	Direction Générale des Recettes Domaniales et Administratives
D.I.C.	Dialogue Inter Congolais
D.S.R.P.	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
D.S.R.P.F.	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté Final
D.S.R.P.I.	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté Intérimaire
E.P.S.P.	Enseignement Primaire Secondaire et Professionnelle
E.S.U.	Enseignement Supérieur et Universitaire
F.A.C.	Forces Armées Congolaises
F.A.O.	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
F.A.R.D.C.	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
F.E.C.	Fédération des Entreprises du Congo
F.M.I.	Fonds Monétaire International
I.C.M.	International Cooperating Ministries
I.D.H.	Indice de Développement Humain
I.N.P.P.	Institut National de Perfectionnement Professionnel
I.N.S.	Institut National de la Statistique
M.A.R.P.	Méthode Accélérée de Recherche Participative
M.I.C.S ₂	Multiple Indicator Cluster Survey ₂
MONUC	Mission des Nations Unies au Congo
M.S.F.	Médecins Sans Frontières
O.C.C.	Office Congolais de Contrôle
OFIDA	Office des Douanes et Accises
O.M.S.	Organisation Mondiale de la Santé
O.N.G.	Organisation Non Gouvernementale
O.N.L.	Office National de Logement
P.A.C.	Passe Avant Caution sommaire
P.C.USA	Presbyterian Church in United States of America
P.E.V.	Programme Elargi de Vaccination
P.N.U.D.	Programme des Nations Unies pour le Développement
P.P.A.	Evaluation participative de la pauvreté
P.P.T.E.	Pays Pauvres Très Endettés
PRONANUT	Programme National de Nutrition
P.U.A.A.	Programme d'Urgence d'Autosuffisance Alimentaire
R.D.C.	République Démocratique du Congo
S.E.P.	Suivi –Evaluation Participatif
S.N.C.C.	Société Nationale des Chemins de Fer Congolais
T.P.A.T.	Travaux Publics et Aménagement du Territoire
T.P.I.	Travaux Publics et Infrastructures
UNICEF	United Nations Children's Education Fund
U.P.P.E.	Unité de Pilotage et du Processus d'Elaboration

PERCEPTION DE LA PAUVRETE

Introduction

Depuis trois décennies la République Démocratique du Congo traverse une crise grave, caractérisée par de nombreuses distorsions dans le circuit des biens et services, le fractionnement socio ethnique, l'hyper-inflation, la faible performance des services publics, l'hypertrophie du secteur financier et un endettement excessif. Il en résulte le bas niveau de revenu et une médiocre qualité de vie de la population.

Malgré ses énormes potentialités dans tous les domaines, ce pays est un paradoxe car il connaît un des plus faibles niveaux de développement humain au monde. Cela se manifeste par la paupérisation endémique, les mauvaises conditions de vie de sa population, les inégalités entre les deux sexes, les exclusions sociales, etc. En effet, l'Indice de Développement Humain (IDH) en RDC était en 2003 de 0,45, chiffre en dessous de la moyenne pour l'Afrique subsaharienne (0,467).

Environ 80% de la population de la République Démocratique du Congo vivent en dessous du seuil absolu de pauvreté. Seulement 45% ont accès à l'eau potable. La couverture médicale n'est que d'un médecin pour 17.000 habitants. L'espérance de vie est relativement courte (46,2 ans). Les taux de mortalité infantile et maternelle sont très élevés (126 pour mille et 1289 pour cent milles naissances vivantes). La prévalence du VIH/SIDA est estimé à près de 5%.

En réponse à cet état de précarité généralisée, le Gouvernement de Transition s'est résolument engagé à lutter contre la pauvreté à travers les facilités accordées dans le cadre de l'initiative conjointe lancée fin 1999 par la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) qui place la lutte contre la pauvreté au cœur des politiques de développement.

L'initiative de réduction de la dette en faveur des pays pauvres très endettés a été accompagnée par l'obligation d'élaborer puis de mettre en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté formulées dans un document cadre.

Le Document des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP) est un ensemble d'objectifs à atteindre et de programmes d'actions pour atteindre ces objectifs. D'une manière générale, le contenu du DSRP comprend : un état des lieux, une description du processus participatif, les objectifs et les axes stratégiques, une évaluation des coûts et l'allocation des ressources et le dispositif de suivi évaluation.

Le Document Intérimaire des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP-I), élaboré de juillet 2001 à mars 2003, se trouve actuellement dans sa phase de mise en œuvre. Il a permis au pays de consolider la coopération bi et multilatérale et de bénéficier de certaines facilités pour la réduction de la pauvreté et la croissance.

L'élaboration du Document Final des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (DSRP-F), incluant les stratégies de chaque entité provinciale, sera achevée avant août 2005.

En effet, la gestion centralisée des ressources humaines, financières et économiques au niveau de la Capitale de ce vaste pays a complètement annihilé le rôle des provinces dans l'orientation des politiques économiques et financières des entités de base. Cette centralisation et l'effet de la corruption ont conduit à des choix qui ne reflétaient pas les priorités des populations. Cette situation rend difficile la gestion efficace et optimale du potentiel national d'un pays aussi vaste que la République Démocratique du Congo et constitue l'une des sources des conflits.

Dans cette perspective, la décentralisation de la gouvernance économique apparaît comme la meilleure approche susceptible d'assurer la prise en charge et une exécution efficace de la stratégie de développement. Elle donne aux provinces le pouvoir d'orienter le devenir économique et social des populations.

L'objectif du Gouvernement à travers le processus de décentralisation serait de parvenir à obtenir rapidement des résultats qui lui permettraient d'une part d'améliorer le sort des populations (et ainsi contribuer à consolider la stabilité du pays tout en jetant les bases de son développement futur), d'autre part de maintenir et renforcer sa crédibilité auprès de ses partenaires extérieurs au travers des réformes politiques et institutionnelles orientées vers l'accroissement du contrôle des décisions et des ressources par les groupes de la communauté. Ces réformes qui devraient s'étendre sur l'ensemble du territoire, y compris les provinces réunifiées permettraient à coup sûr par leurs effets d'entraînement à la RDC de faire quelques pas en direction des Objectifs de développement du Millénaire.

La RDC émerge progressivement d'une décennie tragique marquée par les conflits et l'instabilité politique. Des progrès décisifs ont été bien sûr accomplis en termes de stabilisation politique et de réconciliation, mais les stigmates restent vivaces dans les parties de la Province touchées par les conflits armés, notamment au Kasai Occidental, riche de ses ressources diamantifères et agropastorales .

Le DSRP étant l'expression de la volonté du Gouvernement congolais d'engager d'une manière participative et durable l'ensemble de la population nationale, les partenaires intérieurs et extérieurs dans un processus de renaissance, il sert ainsi de cadre organisateur et de fil conducteur aux actions à prendre dans chacune des phases de ce processus.

L'organisation institutionnelle du DSRP revêt une importance primordiale, d'autant plus qu'elle constitue non seulement un lien entre les différentes institutions de l'Etat, mais aussi sert de courroie de transmission entre l'Etat, la Société Civile, les agences de développement, les Organisations non gouvernementales locales et internationales, le secteur privé, les confessions religieuses et les communautés rurales organisées.

Par son Arrêté ministériel n° 003/CAB.MIN/PL/LL/2003 du 5 janvier 2004 portant organisation et fonctionnement du cadre institutionnel de Pilotage du Processus d'Elaboration et de mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, les Comités Provinciaux de la Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté ont été institués comme des structures techniques de conception de la stratégie provinciale pour la réduction de la pauvreté. Le Comité Provincial du DSRP du Kasai Occidental voit le jour dans ce contexte.

Né le 18 décembre 2003 et devenu fonctionnel en janvier 2004, ce comité a eu entre autres pour missions :

- d'effectuer des études en rapport avec la pauvreté auprès des groupes cibles qui sont les enfants, les jeunes, les femmes et les minorités
- de concevoir, élaborer, et assurer l'exécution, le suivi et évaluation du DSRP final provincial.

Dans le cadre de ces missions, le Comité Provincial a organisé :

- les Consultations participatives sur la pauvreté auprès des Communautés de base avec l'appui technique de Facilitas Consulting
- l'enquête sur la perception de la pauvreté menée par l'Institut Nationale de Statistique
- l'enquête dite 1-2-3 sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et le secteur informel menée par la même Institution.

Il ressort de ces consultations participatives et enquêtes que la crise sociale reste aiguë au Kasai Occidental. La faim se répand dans les milieux urbains et commence à menacer même des communautés villageoises jadis prospères qui sont ainsi condamnées à vivre dans l'autarcie, du fait de l'effondrement du système des transports, de l'insécurité et surtout de l'effondrement de son potentiel agro pastoral et de sa position de transition entre forêt équatoriale humide et la savane.

Ainsi, malgré les potentialités qu'elle renferme, cette province est comptée parmi les plus pauvres de la République Démocratique du Congo, où la population vit avec environ 1 dollar US ou son équivalent par personne et par jour, cette situation relevant par ailleurs de la dictature dont le pays a été victime depuis plusieurs décennies et des conflits armés récents.

En conséquence, cette Province connaît de vrais problèmes de décollage économique et social et ses ménages, qui paient une lourde facture aux conflits et à la mauvaise gouvernance, connaissent plusieurs difficultés qui les rendent impuissants devant les problèmes de vie tels que :

- la perte des avoirs essentiels
- l'accès difficile aux services et infrastructures socio-économiques de base (routes, écoles, hôpitaux, biens meubles etc.)
- la destruction de la solidarité familiale
- la destruction du tissu économique
- la hausse effrénée des prix à la consommation et inflation galopante.

Dans cette mesure, l'ambition du Gouvernement est de créer en l'espace d'une génération (25 ans), un environnement propice au développement durable dans chacune des 11 Provinces de la République, et c'est dans cette optique que le Kasai Occidental se mobilise, à travers l'élaboration de son DSRP Final, pour atteindre cet objectif et promouvoir, partant, le bien-être de la population dans le cadre souhaité de la décentralisation administrative et politique. Comme dans le DSRP-Intérimaire, celui-ci définira les stratégies de réduction de la pauvreté en essayant de respecter les trois piliers essentiels à savoir :

- Consolidation de Paix et l'amélioration de la gouvernance,

- Harmonisation du cadre macroéconomique et approfondissement des programmes socio-économiques de la province en vue de promouvoir une croissance pro pauvres
- L'appui à la dynamique communautaire pour la réhabilitation des ménages.

La rédaction de ce document sera articulée autour des points ci-après :

- Contexte de l'élaboration du DSRP,
- Processus de l'élaboration du DSRP provincial,
- Diagnostic provincial de pauvreté et effort de lutte contre la pauvreté,
- Stratégies de réduction de la pauvreté,
- Mécanisme de mise en œuvre du DSRP et condition de réussite.

CHAPITRE PREMIER : CONTEXTE DE L'ELABORATION DU DSRP

1.1 Contexte physique et administratif

1.1.1 Contexte physique

La Province du Kasai occidental est située au Centre Sud de la République Démocratique du Congo où elle se trouve entre :

- les méridiens 20°31' et 28°45' Est
- les parallèles 2°15' et 7°59' Sud.

Sa superficie est de 154.741,8 km² soit 7 % du territoire national (2.345.095 Km²) et regorge d'une population estimée à 5.440.462 habitants avec un taux de croissance démographique de 3,1 %.

Elle est limitée par :

- la Province de l'Equateur au Nord,
- la Province du Kasai oriental à l'Est,
- la Province du Katanga et la République d'Angola au Sud,
- la Province de Bandundu à l'ouest.

Le Chef-lieu de la Province, Kananga, se trouve à environ une heure de vol d'avion respectivement de Kinshasa, la Capitale du pays, et de chacune d'autres Provinces, excepté la Ville de Mbuji Mayi qui est à 15 minutes de vol.

Son relief est constitué par :

- le prolongement de la cuvette centrale et des plaines dans le Nord (altitude moyenne est de 400 m) ;
- Bas et moyens plateaux au centre et au sud (altitude moyenne égale ou supérieure à 500 m).

L'hydrographie de la Province est abondante et offre d'immenses possibilités de soutirage de l'électricité, de navigation, de pêche et de traitement d'eau pour la consommation.

Le principal cours d'eau est la rivière Kasai qui est alimentée par plusieurs affluents dont les importants sont :

- la Lulua
- la Lukenie et
- le Sankuru.

Par ailleurs, la Province dispose de trois principaux Lacs ci-après :

- Munkamba et Fwa dans le Territoire de Dimbelenge et
- Tusombe dans le Territoire de Dekese.

Les algues qui poussent dans la plupart de rivières et lacs constituent des aliments riches en protéines végétales. Toutes ces potentialités sont insuffisamment exploitées à cause de la faiblesse des capacités managériales relevant de la gouvernance et des aptitudes endogènes de la population.

Le Kasai Occidental jouit de 3 types de climat :

- Le climat de type équatorial (une seule saison de pluie) au Nord,
- Le climat tropical humide (une saison pluvieuse de 9 mois et une saison sèche de 3 mois) au centre
- Le climat tropical sec (une saison pluvieuse de 3 mois et une saison sèche de 4mois) au Sud.

Les taux annuels des précipitations sont compris entre 2000 mm au Nord et 1500 mm au Sud, avec une température moyenne annuelle centrée à 24,18° et une amplitude thermique annuelle de 1,4°C.

Sur des sols sablo-argileux, sablonneux et ferralitiques qui sont par endroit aptes à l'agriculture tropicale, pousse une végétation diversifiée qui est caractérisée du Nord au Sud par :

- La forêt dense et humide (forêt équatoriale), qui couvre le Nord de la Province, le Parc National de la Salonga et occupe environ la moitié du Territoire de Dekese. Le taux de déboisement y est estimé à 75 % à massif homogène ou hétérogène.
- La forêt dense, humide semi-dessidue (sub équatoriale) qui alterne avec la zone de la savane. Le taux de déboisement s'évalue ici à 60 % et cette zone comprend le Sud du Territoire de Dekese, le Nord des Territoires de Demba, Dimbelenge, Mweka, Luebo, Ilebo et Tshikapa.
- La zone de savane entrecoupée des forêts galeries qui couvrent la partie Sud Est et le reste de la Province. Ces savanes de deux types colonisent des terres pauvres et s'étendent au Nord du Territoire de Luiza, au Sud du Territoire de Demba et celui de Dimbelenge ; l'entièreté des Territoires de Dibaya, Kazumba et de la Ville de Kananga. Des savanes sur les terres riches se trouvent au Nord du Territoire de Luiza.

Il sied de signaler que cette flore est habitée par une faune diversifiée comprenant les animaux herbivores, carnivores, les reptiles et les oiseaux de plusieurs espèces.

Enfin, le sous-sol du Kasai occidental est constitué essentiellement des roches granitiques dont l'affleurement fait l'objet de deux carrières. Il regorge ainsi beaucoup de ressources minières notamment le Diamant dans les Territoires de Tshikapa, Luebo, Demba, Kazumba, et Dimbelenge ; l'Or à Musefu (Luiza) et dans le Sud de Dibaya ; le Fer dans le Territoire de Luebo dont l'extension va jusqu'à Tshikapa ; le Nickel, le Chrome et Cobalt dans la Ville de Kananga, le Territoire de Kazumba sans oublier des indices des gisements de Pétrole dans le Territoire de Dekese.

1.1.2 Contexte administratif

Le Kasai Occidental tire ses origines dans l'histoire politico administrative de l'ancienne Province du Kasai. Ces origines remontent à la découverte de la rivière Kasai par les explorateurs allemands POGGE et WISMANN.

Le 24 juin 1967, date de la Promulgation de la Nouvelle Constitution, cette Province voit le jour dans sa configuration administrative actuelle, avec une subdivision administrative qui comprend :

- 2 Mairies
- 2 Districts
- 10 Communes
- 10 Territoires
- 50 Secteurs
- 3 Chefferies
- 537 Groupements reconnus et
- 89 Groupement non encore reconnus.

1.2 Contexte politique et institutionnel.

Le contexte de l'élaboration tant du DSRP- Final de la RDC que des DSRP Provinciaux est marqué par les effets positifs de la mise en œuvre du DSRP-Intérimaire. En dépit de quelques signaux négatifs provenant des régions en conflits, le Gouvernement s'efforce de consolider la paix et la bonne gouvernance et d'assurer une plus grande coordination des actions politiques, économiques et sociales.

La persistance des conflits, la lassitude des populations et les pressions internationales exercées sur la classe politique ont amené cette dernière à signer une série d'Accords (Accords de Lusaka, Dialogue Inter Congolais (DIC)) dont le point culminant est l' Accord de Pretoria (Accord global et inclusif) qui a permis la mise en place en juin 2003 d'un Gouvernement d'union nationale et d'un Parlement bicaméral incluant toutes les composantes et entités (anciennes forces belligérantes).

Pour un meilleur encadrement de la transition politique, il a été mis en place des structures d'appui à la démocratie dont la Haute Autorité des Médias, la Commission Electorale Indépendante, la Commission Vérité et Réconciliation, la Commission d'Ethique et de lutte contre la corruption et le Comité International d'Accompagnement de la Transition (CIAT).

La Transition politique de 24 mois au minimum à 36 mois au maximum, négociée au terme de l'Accord global et inclusif, a pour objectifs : la réunification du pays et de l'administration, l'intégration de l'armée sous la nouvelle dénomination de Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) en remplacement des FAC, l'unification de la police et des Services de Sécurité et la tenue des élections libres, transparentes et démocratiques.

Partant de ces accords signés par la classe politique, tous les acteurs intéressés à la vie politique de la province et les organisations de la société civile sont décidées d'accorder la priorité aux questions de développement. Cette charte provinciale anticipe sur les risques politiques et crée les conditions minimales nécessaires pour définir l'ensemble des stratégies susceptibles de relancer l'économie de la province et de contribuer à la réalisation des objectifs fixés par la transition politique

1.3 Contexte macro-économique et réformes économiques.

La gestion macroéconomique a été améliorée et des efforts ont été consentis dans la conduite d'une politique monétaire prudente couplée à une politique budgétaire restrictive, la mise en œuvre des réformes économiques et une gestion rationnelle de la dette publique intérieure et extérieure. Dans le même ordre d'idée, des progrès ont ainsi été réalisés dans le sens d'une plus grande stabilisation de l'économie permettant à la RDC de réaliser des taux de croissance positifs estimés à 3 % à la fin de l'année 2002, 5,6 % en 2003 et 6,7 % en 2004.

Les réformes structurelles entreprises dans le cadre du Programme Economique du Gouvernement ont également permis au secteur privé de reprendre progressivement les investissements dans les secteurs agricoles, la construction, l'exploitation des ressources naturelles, les services, etc.

La gestion des Finances Publiques a été améliorée par le respect de la loi budgétaire, l'instauration de la chaîne de la dépense publique et du guichet unique, la gestion équilibrée du budget de l'Etat sur base caisse, une meilleure allocation des ressources et une amélioration progressive de la qualité de la dépense publique.

Des réformes économiques complémentaires ont également été mises en œuvre pour améliorer la transparence et la gouvernance économique. Il s'est agi principalement de la promulgation de la Loi sur l'indépendance de la Banque Centrale, de l'adoption d'une stratégie de lutte contre la corruption et de la réforme de la Fonction Publique.

D'autres réformes ont eu pour objectif l'assainissement de l'environnement des affaires et l'amélioration de la compétitivité du secteur privé. C'est ainsi qu'ont été promulgués la Loi contre la corruption, les nouveaux Codes minier, des investissements, forestier et le Code du travail. Il en est de même de la réforme du système financier national, de la mise sur pied de la Commission de la Réforme des marchés publics, de la réforme des cadastres forestier et minier, du renforcement du système judiciaire, de la liquidation de la dette intérieure et de la création de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI).

Les efforts consentis au niveau de la province sur ce plan n'ont pas pu, fort malheureusement, améliorer les conditions et le cadre de vie des populations locales. En effet, les résultats des différents programmes et des réformes entrepris par la province n'ont pas permis de briser l'emprise de la crise.

Les infrastructures continuent à être détériorées, les institutions se dégradent continuellement, le pouvoir d'achat se détériore, le chômage gagne la ville.

L'agriculture, dominée par les pratiques traditionnelles qui se perpétuent de génération en génération, n'arrive pas à assurer la sécurité alimentaire de la population.

Et pourtant la Province dispose d'un potentiel économique important notamment tous les minerais cités ci haut, la grande entreprise d'Exploitation Forestière de Kakenge, une voie ferrée venant du Katanga et longue de 614,27 Km en partant de la Gare de Lubi jusqu'à Ilebo, un potentiel hydroélectrique sur la rivière Lulua (Chutes de Katende).

Malgré la présence de tous ces potentiels, la population du Kasaï Occidental vit un véritable déclin social par rapport auquel il a développé des stratégies de survie dans tous les secteurs de son existence sociale.

Cependant, il faut reconnaître l'existence de quelques initiatives individuelles de plusieurs organisations de développement qui fonctionnent dans cette Province et constituent des atouts importants pour la mise en œuvre du DSRP.

1.4 Contexte social et culturel

Au niveau social, malgré la mise en œuvre d'un certain nombre de programmes par le Gouvernement Central et les efforts fournis par les Organisations internationales, les Organisations locales de développement ainsi que l'Exécutif Provincial, la crise sociale persiste au Kasaï Occidental et réduit les chances de cette Province d'atteindre avec succès les objectifs de développement du Millénaire et concrétiser les engagements de la vision 11/25.

Bien que la stabilisation économique au niveau macro économique ne soit pas encore parvenue à inverser les tendances régressives, on note par - ci par -là l'existence d'une certaine dynamique communautaire d'amélioration de la vie sociale et culturelle. Dans le domaine de l'éducation, il y a le BECECO, la Coopération Technique Belge, l'International Rescue Committee, la PCUSA ainsi que la MONUC qui contribuent dans la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires.

L'Exécutif Provincial s'est engagé résolument malgré ses faibles ressources financières à équiper les établissements d'enseignement en bancs et fournitures scolaires. Il en est de même de l'UNICEF qui assure les fournitures scolaires et veille au renforcement des capacités des ressources humaines en faveur des écoles primaires de la Province.

Au niveau de la santé, les Organisations Internationales telles que la Banque Mondiale, la Coopération Technique Belge, le Fonds des Nations pour la Population (FNUAP), l'Union Européenne, le CORDAID, le SANRU, l'International Catholic Relieve, l'IRC ainsi que la CARITAS Internationale interviennent dans la construction, la réhabilitation, l'équipement et l'approvisionnement des Zones de Santé en produits pharmaceutiques et matériels des soins.

Dans le domaine de sécurité alimentaire, les efforts non négligeables sont menés par les Organisations non gouvernementales locales en partenariat avec les Organisations Internationales telles que la Banque Mondiale, la CARITAS Internationale, le PNUD/FAO ainsi que les Organisations confessionnelles.

Cependant, malgré l'existence de toute cette dynamique, il faut relever la présence au sein de la population des structures de mentalités et de comportements qui ne favorisent pas le développement notamment le fatalisme, l'attentisme, le tribalisme, le manque de zèle, la passivité et le sens de discorde.

CHAPITRE II PROCESSUS DE L'ELABORATION DU DSRP PROVINCIAL

2.1 Volonté politique du Gouvernement et de l'Exécutif Provincial

La volonté politique du Gouvernement Congolais à lutter contre la pauvreté est aujourd'hui manifeste au travers de l'ensemble d'activités et programmes qu'il a mis en œuvre jusqu'à présent. Il est à noter à juste titre que la République Démocratique du Congo s'engage à rompre avec un passé fait d'une succession des générations gaspillées. Elle prend un élan dans une nouvelle ère d'une société d'espoir, l'ère d'une nouvelle génération.

Dans cette perspective le 08 décembre 2003, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a pris la décision d'élaborer le DSRP final et de soutenir aussi sans faille le processus DSRP. Dans le même sens, lors de l'ouverture de l'Atelier Provincial de validation des résultats des Consultations participatives auprès des communautés de base, Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province réaffirmait sa volonté et son engagement de soutenir le processus de l'élaboration du DSRP, dans le magnifique cadre de la Salle des Conférences du Bâtiment Administratif où se tenaient ces assises. L'extrait ci-après de son discours d'ouverture confirme cette volonté et cet engagement de l'Autorité Provinciale.

« J'adresse mes vifs remerciements à la structure Facilitas Consulting d'avoir recueilli les données qualitatives auprès de communautés de base pour découvrir des mécanismes de suivi dans les situations actuelles que la conjoncture économique m'interdit de décrire.

Aider la population ouest-kasaïenne à prendre conscience de l'état de la pauvreté dans laquelle elle croupit et surtout solliciter sa contribution et son action dans la lutte contre cet ennemi, c'est mettre déjà le cap sur le chemin de redressement de la Province.

La sagesse ancestrale dit : ' Aide-toi, le ciel t'aidera'. Je voudrais par ces mots demander à tout le peuple de notre Province de travailler malgré la conjoncture difficile afin de maintenir le cap. L'Exécutif provincial que j'ai l'honneur de représenter à cet Atelier s'engage à accompagner le processus du DSRP au Kasaï Occidental et garantit son exécution dans les conditions susceptibles de lui assurer la pleine réussite ».

Cette double volonté du Gouvernement et de l'Exécutif Provincial manifeste à suffisance comment la République Démocratique du Congo est engagée dans le processus de création d'une société d'espoir. Le DSRP est, dans cette logique, le document de référence pour une programmation et une gestion prospective des étapes successives de création de cette nouvelle société d'espoir. En tant que tel, il articule le contenu conceptuel et les perspectives temporelles de la vision du développement durable, y compris les rôles respectifs des partenaires publics et privés.

2.2 Mise en place du Comité Provincial de lutte contre la pauvreté

Créé par Décret Présidentiel n°03/047 du 18 décembre 2003 modifiant le Décret n° 055 du 12 avril 2003 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interministérielle chargée de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté, le Comité Provincial est installé en janvier 2004. Cependant, malgré cette installation, il est resté non opérationnel, à l'attente des ressources matérielles, financières, techniques et le renforcement de capacités de ses membres en la matière.

Par ailleurs, pour plus d'efficacité et d'efficience dans la gestion technique de ce Comité, la composition de celui-ci est passée de 35 à 15 membres retenus sur la décision de l'UPPE. Ainsi, les objectifs du Comité provincial du DSRP sont :

- de servir de relais au processus de vulgarisation, de consultation des communautés de base, de programmation et de mise en œuvre des actions locales de réduction de la pauvreté
- d'assurer la mise en œuvre du Document des Stratégies de Réduction de la Pauvreté en Province et en garantir le suivi et évaluation.
- de produire le Document de synthèse de l'ensemble des travaux réalisés dans la Province, les Consultations participatives auprès des Communautés de base, les enquêtes quantitatives, les travaux des Groupes thématiques et sectoriels.
- d'effectuer des études en rapport avec la pauvreté auprès des groupes cibles, entre autres les enfants, les femmes, les jeunes et les minorités.
- de concevoir, élaborer, assurer l'exécution, le suivi-évaluation du Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté au niveau provincial.

La mission de ce comité consiste essentiellement à donner une dimension locale au processus d'élaboration et de mise en place du DSRP et il faut noter qu'il est composé de 15 membres, délégués des services publics de l'Etat, du secteur privé, des ONG, des Eglises et du monde scientifique. Cette composition se présente concrètement de la manière suivante :

- 1 délégué du Cabinet du Gouverneur de Province
- 1 délégué de la Division Provinciale du Plan
- 1 délégué de la Division Provinciale de la Condition Féminine et Famille
- 1 délégué de la Division Provinciale des Affaires Sociales
- 1 délégué de la Division Provinciale de la Santé
- 1 délégué de la Division Provinciale de l'EPSP
- 1 délégué de la Division Provinciale du Développement Rural
- 1 délégué de la Division Provinciale de l'Agriculture
- 1 délégué de la Banque Centrale du Congo (BCC)
- 1 délégué de l'Institut National de Statistique (INS)
- 1 délégué de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC)
- 1 délégué des Organisation Non Gouvernementale (ONG)
- 1 délégué des Eglises Catholique, Protestante, Kimbanguiste et Islamique
- 1 délégué du Réseau ou Association des Femmes
- 1 délégué du Monde Scientifique/Personnes Ressources

Le Bureau du Comité du DSRP Provincial est composé de :

- un Coordonnateur
- une Coordonnatrice Ajointe et
- un Secrétaire :

2.3 Elaboration de la monographie provinciale

Pour élaborer la monographie de la province du KASAI Occidental l'Expert national chargé des questions macroéconomiques et les membres du comité provincial ainsi que les experts du Comité Technique National ont recouru à la littérature existante. Les Experts se sont rendus compte que la documentation consultée manquait des données récentes surtout en matière de stratégie de réduction la pauvreté. Néanmoins, malgré l'insuffisance des données, cette revue documentaire a permis aux experts de produire la monographie du Kasai Occidental, laquelle constitue un document de travail nécessaire pour l'élaboration du D.S.R.P Final de cette Province.

Par ailleurs en rapport avec la méthodologie d'élaboration de cette monographie, il convient de noter que les 15 membres du Comité Provincial ont d'abord été conviés à une formation de 5 jours en vue de mieux interpréter les informations collectées lors de consultations. Cette formation était destinée entre autres à leur permettre de :

- décrire la perception et les caractéristiques de la pauvreté,
- relever les déterminants, l'évolution et les conséquences de la pauvreté,
- proposer des solutions à mettre en œuvre pour combattre la pauvreté y compris un plan d'actions prioritaires,
- élaborer les mécanismes de mise en œuvre, de suivi-évaluation participatif et
- relever les contraintes qu'exige la réalisation du programme de développement.

Il convient de noter que cette monographie n'est pas à confondre avec une analyse de la pauvreté qui a été faite dans un autre document après les résultats des consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base à travers lesquelles différentes parties prenantes du Kasai Occidental ont été touchées. Tout ce travail en effet, s'est étalé sur la période allant d'août à décembre 2004 et s'est articulé sur les points suivants :

- La situation physique de la Province avec les principales caractéristiques dont la superficie, le climat, l'hydrographie, le sol, la végétation etc.
- La situation administrative et politique de la province
- La situation socio culturelle
- Les états de lieux de secteurs
- Les principaux problèmes de développement ou les contraintes majeures
- Les programmes et les projets de développement.

2.4 Consultations participatives sur la pauvreté auprès des communautés de base

2.4.1 Problématique

En République Démocratique du Congo, l'élaboration des projets et programmes de développement a toujours posé des problèmes tant au niveau de conception qu'à celui d'exécution, parce que ce travail est souvent fait au niveau national sans la participation des communautés de base qui en sont aussi bien les bénéficiaires directs que des parties prenantes. C'est ainsi que dans le cadre du programme national du DSRP, cette dimension a été prise en compte par le Ministère du Plan dans le but de faire participer les communautés de base à réaliser une évaluation participative de la pauvreté afin d'identifier des stratégies et des actions pour la réduction de la pauvreté et produire 2005 le DSRP Final.

2.4.2 Les objectifs généraux et spécifiques des consultations

2.4.2.1 Les objectifs généraux des consultations peuvent se résumer en ces termes :

- comprendre les caractéristiques et les déterminants (causes) de la Pauvreté en RDC et en étudier la tendance
- connaître les priorités des communautés de base pour leur propre développement
- choisir les actions qui ont le plus d'impact sur l'amélioration des conditions de vie de la population ;
- identifier les axes stratégiques pour la réduction de la pauvreté ;
- formuler des actions prioritaires pour la réduction de la pauvreté ;

- définir les mécanismes de mise en œuvre, suivi et évaluation participatifs y compris la détermination des capacités locales (dynamiques communautaires) dans la réalisation de quelques actions prioritaires ;
- dégager un consensus général sur les objectifs et les priorités visant la relance de l'économie et la lutte contre la pauvreté

La *Méthode Accélérée de Recherche Participative* (MARP) a été choisie au cours d'un atelier international convoqué à cet effet en janvier 2004 comme démarche pour *l'Analyse Participative de la Pauvreté* (APP) auprès des communautés. La démarche participative retenue a impliqué l'ensemble des acteurs tant du secteur public, du secteur privé, de la société civile et que les partenaires du développement.

2.4.2.2 Objectifs spécifiques des consultations

Outre les objectifs généraux ci haut énumérés, les consultations participatives ont répondu aux objectifs spécifiques suivants :

- Approfondir la compréhension du concept pauvreté en République Démocratique du Congo et en étudier les tendances ;
- Identifier les axes stratégiques et formuler des actions prioritaires pour la réduction de la pauvreté ;
- Définir les mécanismes de mise en œuvre et déterminer les capacités locales (dynamiques communautaires) dans la réalisation de certaines actions prioritaires ;
- Identifier les indicateurs et les mécanismes de Suivi-Evaluation Participatif (SEP) à tous les niveaux du processus (communautés de bas, territoires, communes, villes et province) ;

2.4.3 Méthodologie

L'organisation des consultations participatives auprès de Communautés de base s'est réalisée de la manière suivante :

- Formation des animateurs de consultations participatives
- Affectation des animateurs sur les différents sites préalablement ciblés
- Identification des sites où seront menées les enquêtes
- Sélection des parties prenantes

En effet, ces consultations ont été conduites par des animateurs formés par la structure Facilitas Consulting et les animateurs formés ont été affectés à de différents sites ciblés.

Chaque équipe de ces animateurs était composée de 5 membres dont :

- 1 Superviseur ;
- 1 Facilitateur
- 1 Rapporteur venant du Chef-lieu de la Province (Kananga) et soutenus par
- 2 Personnes Ressources recrutées localement au niveau de chaque Territoire parmi lesquelles 1 Rabatteur et 1 Facilitateur Adjoint.

Dans le recrutement de ces animateurs de consultations participatives auprès des communautés de base, la dimension genre était prise en compte.

2.4.4 Sites

La Province du Kasai Occidental compte 2 Villes (Kananga et Tshikapa) et 2 Districts (Lulua et Kasai) comportant chacun 5 Territoires. Dans le cadre des consultations participatives, 6 sites ont été choisis en tenant compte de critères suivants :

- 2 Territoires touchées par la guerre
- 1 Territoire à haute potentialité agricole
- 1 Territoire à faible production agricole
- 1 Territoire enclavé
- 2 Villes

C'est ainsi que les sites suivants ont été retenus :

- Ville de Kananga
- Ville de Tshikapa
- Territoire de Dekese
- Territoire de Dibaya
- Territoire de Dimbelenge
- Territoire de Mweka

Les parties prenantes consultées se présentent de la manière suivante :

- 1 Groupe hétérogène constitué de dix personnes par site
- 4 Groupes homogènes dont les opérateurs économiques, femmes, personnes vulnérables et associations (ONG, Syndicats et Eglises) constitués chacun de 5 personnes par site.

Tableau n° 1: Données démographiques, géographiques et moyens d'accès aux sites du Kasai Occidental

N°	Ville/District	Site des consultations	Superficie En Km ²	Population En 1994 en Milliers d'habitants	Densité par Km ²	Moyens d'accès au chef-lieu
1	Ville de Kananga	Kananga	742,8	906.261	1.220	Véhicule, moto, pieds
2	Ville de Tshikapa	Tshikapa	382,2	860,439	2.251	Avion, véhicule, pieds
3	District du Kasai	Dekese	25.175	192.407	8	Train, moto, vélo, pirogues, pieds.
4		Mweka	20.155	43.422	33	Train, moto, et pieds
5	District de la Lulua	Dibaya	8.601	514.478	60	Train, véhicule, moto, vélo,
6		Dimbelenge	13.223	500.127	37	Véhicule, moto

Source : Carte d'identité de la Province du Kasai Occidental, édition 2004, p.8.

2.4.5 Collecte des données

Pour mener à bien les consultations sur terrain, une méthodologie a été utilisée : c'est celle de l'évaluation participative de la pauvreté (P.P.A en anglais). Elle s'est appuyée sur la méthode accélérée de recherche participative (MARP). Cette méthode a permis aux populations locales d'analyser elles-mêmes, de partager et d'améliorer leurs connaissances et leurs propres conditions de vie. Pour ce faire, chaque équipe de travail a utilisé plusieurs techniques et outils exigés par la MARP. Il s'agit de : la coupe transversale, la carte sociale, les interview structurées, le calendrier saisonnier, la matrice d'analyse genre et la matrice de planification.

2.4.6 Mobilisation sociale

Dans le souci d'impliquer toutes les couches sociales dans les consultations participatives organisées dans la province du Kasai Occidental, les activités ci-dessous ont été réalisées :

- les rencontres de sensibilisation auprès des autorités politico administratives et coutumières de la province,
- la distribution intensive et gratuite des dépliants D.S.R.P. et des exemplaires du D.S.R.P-Intérimaire ;
- les rencontres d'information et de sensibilisation autour des consultations participatives avec les associations des femmes et des jeunes, les leaders d'opinion, les autorités académiques et les étudiants, les fidèles dans les églises, les forces vives de la société civile, les ONG, etc.
- la réalisation des émissions radiotélévisées sur le D.S.R.P. et les consultations participatives.
- La pose des banderoles et des affiches avec message en Tshiluba et en Français dans les principales artères.

Il sied de souligner que la collaboration entre les différents acteurs était franche et qu'elle a permis à l'équipe de produire un travail vraiment participatif et cela au cours de la période qui s'étend de novembre à décembre 2004 dans les 30 sites localement retenus en fonction de 4 points cardinaux (Nord, Sud, Est, Ouest et le Centre).

2.5 Enquête sur la perception de la pauvreté.

Deux opérations complémentaires ont été réalisées dans la province pour comprendre la pauvreté sous toutes ses facettes. Il s'agit de :

- consultations participatives ci haut présentées,
- l'enquête sur la perception de la pauvreté

De ces deux opérations, la première a utilisé les techniques qualitatives tandis que la deuxième s'est appuyée sur le questionnaire.

Il ressort de l'analyse des données provenant de ces opérations que la province du Kasai Occidental est pauvre et que chaque personne la caractérise de sa manière. On peut par exemple lire dans le rapport des consultations qu'une personne pauvre est caractérisée par :

- Le chômage,

- La paresse,
- la dépendance,
- l'ivresse,
- l'analphabétisme,
- l'inaccessibilité aux soins de santé primaires et à l'eau potable,
- le parasitisme, etc. ;

Ces résultats rejoignent ceux de l'enquête quantitative, qui révèlent que plus de la moitié de personnes ne sont pas satisfaites selon les besoins ci après :

- Revenus : 98 %
- Loisirs : 97,1 %
- Alimentation : 88,6 %
- Soins de santé : 86,9 %
- Habillement : 85,6 %
- Logement : 84,6 %
- Education des enfants : 76,6 %

2.6 Enquête sur les conditions de vie des ménages, l'emploi et l'économie informelle.

Cette enquête qui a comme but principal la recherche des solutions à l'état vétuste des statistiques utilisées, se déroule encore. Ses résultats permettront d'actualiser les données particulièrement en ce qui concerne le Profil de pauvreté. Ainsi, pour arriver, elle s'est donnée comme but :

- actualisation des données relatives à la pauvreté des ménages de la Province du Kasai Occidental
- Etat des lieux des statistiques provinciales, surtout en ce qui concerne l'emploi
- Identification des activités par rapport aux secteurs formel et informel

2.7. Rédaction et validation du DSRP provincial

La méthodologie de la rédaction et la validation du DSRP Provincial a suivi le cheminement ci-après :

- organisation des Ateliers territoriaux auxquels avaient pris part les villages consultés et non consultés ;
- ces Ateliers avaient pour but de fournir un complément d'information sur les données collectées sur terrain dans les sites ciblés ;
- validation des données recueillies, après débats et considérations à l'Atelier territorial ;
- rédaction des rapports territoriaux de consultations participatives (Mais, pour renforcer les capacités des animateurs de consultations participatives, en rapport avec la rédaction des rapports territoriaux desdites consultations, une formation de mise à niveau fut organisée par SERACOB) ;
- analyse des données validées aux Ateliers territoriaux par un Comité technique provincial ;
- rédaction du Document de profil et stratégies de réduction de la pauvreté au Kasai Occidental ;
- validation du document de profil et de stratégies de la réduction de la pauvreté de la Province du Kasai Occidental au cours de l'Atelier ad hoc organisé en mars 2005.

CHAPITRE III : DIAGNOSTIC PROVINCIAL DE LA PAUVRETE

3.1 Perception de la pauvreté

D'après les résultats des consultations participatives menées au Kasai Occidental sur la pauvreté, celle-ci se présente sous plusieurs facettes si elle est considérée par rapport à l'individu, le ménage, le village ou le quartier, le territoire ou la ville et s'il est tenu compte en cela de l'approche monétaire, celle des capacités et des besoins.

3.1.1 Perception au niveau individuel

Un individu est considéré comme pauvre s'il manque de l'argent, s'il n'est pas à mesure de prendre en charge la scolarisation de ses enfants, il ne mange pas à sa faim, il est paresseux, il n'a pas d'habitats décents, il a une santé médiocre, il n'a pas d'outils de production et de champs agricoles de subsistance pour celui qui habite au village, il n'a pas un emploi rémunérateur ni d'activités génératrices des revenus, il est mal habillé, il manque de moyen de transport, il est parasite, il n'a pas d'esprit d'initiatives, il n'a pas d'aide, et manque des biens de première nécessité. Pour la femme, elle moût manuellement le maïs et pile le manioc, etc. Bref, un individu pauvre est celui qui n'a pas des droits, dignité et des libertés humaines.

3.1.2 Perception au niveau du ménage

Un ménage pauvre est celui qui n'a pas un habitat décent, qui n'a pas d'argent, qui ne sait pas espacer les naissances, qui n'est pas capable de faire étudier les enfants et dont ceux-ci souffrent de kwashiorkor et de marasme ; il n'a pas de champs et d'outils de travail, il n'a pas accès aux soins de santé primaires, il n'a pas de grenier ; il manque des animaux de base cour ou du petit bétail, il manque de moyens de transport. Les parents dans ce ménage n'ont pas un niveau d'instruction, leurs enfants sont vagabonds, ils manifestent une sous-alimentation. Ce ménage a un faible revenu, il n'a pas d'équipements électroménagers (radio, télévision, lampes, frigo, lit, chaises...) ; il recourt aussi, par ailleurs, à l'automédication et à la médecine traditionnelle. Certains de ses membres dorment au salon, sur des nattes ou sur des cartons etc.

3.1.3 Perception au niveau du village ou quartier

Un village ou un quartier est réputé pauvre s'il a des constructions en matériaux non durables, si ses habitants n'ont pas accès aux soins de santé primaires, s'ils sont mal habillés, manquent d'outils agricoles, ont un faible niveau d'instruction, manquent d'infrastructures sociales de base (écoles, centre de santé, maternité, hôpitaux, moulins, marchés, magasins, routes, voies et moyens de communication...), n'ont pas accès aux services de base (eau, électricité, transport), dont les habitants tiennent encore à des coutumes rétrogrades, dont les voies d'accès sont impraticables, qui n'est pas approvisionné en produits manufacturés, qui est menacé par des érosions etc.

3.1.4 Perception au niveau Territoire ou de la Ville

Un territoire ou une ville est pauvre lorsqu'il est enclavé (Territoire de Dekese), il n'a pas de routes ni des voies de communication, s'il manque des industries, des infrastructures scolaires, sanitaires et socio-économiques viables, etc. Il s'agit également d'un milieu où règne les tracasseries administratives et policières et le chômage.

3.2 Problèmes de pauvreté de la Province

Selon les consultations participatives, les problèmes les plus importants de pauvreté retenus pour les Kasaï Occidental sont les suivants par secteur :

3.2.1 Secteur énergétique

Dans ce secteur, la Province connaît un manque criant d'énergie électrique. Pourtant elle dispose d'importantes potentialités hydroélectriques. Même l'énergie thermique fournie par la SNEL connaît beaucoup de difficultés suite aux ruptures continuelles de stock en produits pétroliers. Le Kasaï Occidental est parmi les trois dernières provinces qui accusent des déficits de desserte en électricité. Il est de 0,49 %. Et les conséquences en sont : difficulté de conservation des aliments, difficulté de conditionnement des matériels de santé, coût élevé du courant thermique, faible utilisation des appareils électroménagers, forte consommation des bois de chauffe, non électrification de la voie ferrée et absence de l'industrialisation.

3.2.2 Secteur des infrastructures

La dégradation catastrophique des infrastructures de transport est quasi généralisée. Des Territoires entiers sont enclavés (Dekese, Dimbelenge, Kazumba, Luiza, Tshikapa). Suite à la destruction systématique des ouvrages d'art : ponts et bacs ou même la détérioration des routes et rails en raison du manque d'entretien ou des travaux légers de réhabilitation ou de maintenance. Cette situation entraîne l'augmentation excessive des coûts de transport, la détérioration des moyens de transport et la réduction des activités de production du secteur primaire et tertiaire orientée vers le marché.

3.2.3 Secteur agricole

Ici le problème réel est la faible production agricole, halieutique et d'élevage.

La faible production agricole est due essentiellement à la baisse de la fertilité du sol provoquée par la pratique répétée de feu de brousse, la déforestation et les pratiques traditionnelles de culture et le manque d'intrants agricoles ainsi que celui d'encadrement.

La faible production halieutique résulterait du manque de pêcheurs professionnels, de la non réglementation des périodes de pêche et du manque d'intrants halieutiques ou piscicoles et aussi le manque d'encadreurs professionnels et expérimentés.

Quant à la faible production d'élevage, elle résulte du manque d'intrants vétérinaires, des maladies et du manque d'encadreurs professionnels et expérimentés.

3.2.4 Secteur de la santé

Au niveau de ce secteur, le problème épineux est la précarité de soins de santé primaires dus à l'insuffisance et délabrement des infrastructures sanitaires, des équipements sanitaires, insuffisance des dépôts pharmaceutiques, insuffisance des spécialistes, des médecins et du personnel soignant expérimenté.

Pour l'ensemble de la Province, par exemple, on compte : 1 chirurgien, 1 cardiologue, 1 gynécologue, 2 pédiatres, 1 kinésithérapeute, 1 chirurgien dentiste, 1 ophtalmologue, 2 pharmaciens et 111 médecins généralistes dont 70 travaillent en Ville.

Ainsi, selon MICS₂, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 230 pour mille au Kasai Occidental, ce est un taux plus élevé qu'à Kinshasa. Le taux de mortalité infantile, marqué par 136 pour mille, reste aussi plus élevé que celui de Kinshasa. La proportion des enfants âgés de 12 à 23 mois vaccinés contre la polio n'est que de 59 %. La proportion de la couverture des soins de santé prénatale reste encore très faible. Le taux de mortalité maternelle est inquiétant et la proportion d'accouchement assisté par des personnels de santé qualifié est faible.

Par ailleurs, les données de MICS₂ indiquent que les communautés de base accèdent difficilement aux services de santé, en ce sens que :

- 10 % des personnes ont une maternité fonctionnelle dans leur communauté
- 52 % ont un centre de santé à moins de 5 km de la communauté
- 24 % ont une maternité à moins de 5 km de la communauté
- 28 % peuvent se procurer des médicaments à moins de 5 km
- 62 % fréquentent un guérisseur traditionnel

3.2.5 Secteur de l'éducation

Dans le secteur de l'éducation, l'insuffisance et délabrement des infrastructures scolaires constituent le problème majeur. Cette situation est due à l'absence d'une politique de construction et de maintenance, une mauvaise distribution de carte scolaire. Tout a eu comme conséquence faible taux de scolarisation en particulier chez les jeunes filles, la déperdition scolaire spécialement en milieu rural.

L'enquête MICS₂ révèle que 52,2 % d'enfants âgés de 6 à 11 ans pour l'ensemble de la Province sont scolarisés. Ce taux reste faible et présente un léger avantage pour les garçons 58,4 contre 46,5 % pour les filles.

La Province est loin d'atteindre l'un des objectifs du millénaire qui vise à offrir à tous les enfants garçons et filles les moyens d'achever un cycle complet d'étude primaire. La proportion des enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école reste élevé. Elle est plus importante pour les filles 38,2 % contre 26,3 % pour les garçons.

3.2.6 Secteur de travail

Dans le secteur de travail, la modicité de salaires est le principal problème rencontré dans la Province du Kasai Occidental. Ce problème est dû à l'absence d'une bonne politique salariale au niveau du Gouvernement et à la mauvaise gestion du revenu national. Ce qui a pour conséquences le faible rendement des fonctionnaires de l'Etat, la précarité de leur vie au niveau des ménages, la promptitude aux grèves et autres manifestations de paralysie de l'Administration Publique.

3.2.7 Secteur de l'environnement

Dans le secteur de l'environnement, la Province fait face à trois problèmes majeurs : l'inaccessibilité à l'eau potable, l'insalubrité du milieu et la déforestation.

L'inaccessibilité à l'eau potable est due à une absence d'une politique de production et de distribution.

L'insalubrité du milieu est due à l'absence de la politique d'assainissement.

La déforestation, quant à elle, est due au manque de la préservation de la forêt. Tout cela a des nombreuses conséquences dont les principales sont les maladies d'origine hydrique, apparition des érosions et la perturbation de l'écosystème.

3.2.8 Secteur de gouvernance

Dans ce secteur, l'inadaptation du cadre institutionnel provincial aux problèmes globaux de la Province constitue le principal problème relevé. Ce problème est dû à l'incapacité du gouvernement de donner au peuple des textes légaux et institutions appropriées à son environnement et en tenant compte des spécificités de chaque Province. Cela a comme conséquence inefficacité des services publics, les tracasseries administratives et policières pour déboucher sur la mauvaise gestion des deniers publics.

3.2.9 Secteur de l'emploi

L'emploi dans la Province du Kasai Occidental est victime des difficultés dues essentiellement à la mauvaise gestion des entreprises publiques ainsi qu'à l'absence d'incitation aux investissements. Pour l'ensemble de la Province, seulement 36.471 personnes travaillent et qui sont réparties comme suit :

- Fonction Publique : 16 720 Agents
- Instituts Supérieurs et Universités : 850 Agents
- EPSP : 15 035 Agents
- Entreprises publiques, paraétatiques, privées : 4 016 Agents

3.2.10 Variable genre

Il existe une féminisation de la pauvreté au Kasai. Celle-ci se justifie par des discriminations observées dans le domaine de développement : droits, éducation, santé, accès à la terre, etc. A ceci s'ajoute pour les filles l'abandon scolaire dû aux grossesses, aux mariages précoces et à la tradition qui porte les parents à déconsidérer la scolarisation des filles.

3.2.11 VIH/SIDA

L'état des lieux indique que le VIH /SIDA n'a pas encore atteint une grande partie de la population. Le taux de mortalité lié à cette maladie s'élève à 6,13 % pendant que celui lié au paludisme s'élève à 82,35%, selon l'inspection médicale de la province. Toutefois, les populations du Kasai Occidental restent vulnérables par rapport au VIH/SIDA car elles vivent dans un environnement socio-économique et culturel qui les prédispose à attraper la maladie : les tabous, les coutumes défavorables, la pauvreté, la prostitution, les violences sexuelles, etc. A coté de ces facteurs, il y a lieu de noter l'existence des groupes à risques comme les miniers, les transporteurs de marchandise (Bayanda), les militaires, etc.

3.2.12 Cadre de vie (Habitat)

L'habitat reste encore un problème majeur de développement au Kasai occidental. Les données de MICS2 révèlent que les populations de cette Province vivent dans des logements qui ne réunissent pas les conditions favorables à l'épanouissement de la vie. Il s'agit entre autres de la promiscuité et l'insalubrité de l'environnement immédiat. MICS2 souligne, par exemple, que seulement 21,2% des ménages possèdent des toilettes hygiéniques. Par ailleurs, la disparité entre le milieu urbain et le milieu rural reste très prononcée en cette matière: 39,4% en milieu rural ne possèdent pas de toilettes hygiéniques contre 60,7% en milieu urbain.

3.3 Déterminants ou causes de la pauvreté

Les principaux déterminants de la pauvreté dans la Province du Kasai Occidental sont les suivants :

- Mauvaise gouvernance
- Manque d'énergie électrique
- Dégradation des infrastructures routières
- Baisse de la fertilité du sol et rareté des sols arables
- Dégradation et insuffisance des infrastructures sanitaires
- Dégradation des infrastructures scolaires et universitaires
- Mépris du travail agricole
- Revenus annuels très bas
- Surpopulation
- Poids des us et coutumes
- Absence d'une politique salariale adéquate
- Absence d'une bonne politique de maintenance des infrastructures routières, sanitaires, scolaires et universitaires

3.4 Efforts de lutte contre la pauvreté

3.4.1 Partenariat National et Provincial

Au Budget d'investissements le gouvernorat a retenu 30 projets en Province du Kasai Occidental dont 4 ont été réalisés :

- Réhabilitation du Centre Social de la Ndesha
- Appui au programme d'urgence d'autosuffisance alimentaire (PUAA)
- Lutte anti-érosive à Kamulumba
- Renforcement des capacités urbaines et communales

En plus de ces efforts, la Province a initié plusieurs initiatives et ou projet de développement. Il s'agit par exemple

- Appui en semences de cultures maraîchères, des semences améliorées
- Construction et réhabilitation d'équipements de quelques écoles de la Province
- Réhabilitation de quelques infrastructures d'appui, entre autres, Marche Central de Kananga
- Réhabilitation des principales routes urbaines, de dessertes agricoles et nationales

- Assainissement de la Ville et réhabilitation des artères de voiries urbaines
- Lutte anti-érosive, particulièrement dans les Quartiers Kamayi, Tshinsambi, etc.

L'Exécutif Provincial conscient de la lutte que mène la Société civile en matière de développement, apporte un appui financier et octroie de matériels aux organisations non gouvernementales et aux Eglises.

3.4. 2 Partenariat avec la Communauté Internationale

Il existe dans la Province du Kasai Occidental plusieurs organismes internationaux d'appui au développement. Il s'agit par exemple, de l'Unicef, le PNUD, l'Union Européenne, l'OMS, la Banque Mondiale, la MONUC, la CTB, l'IRC, etc. Ces organismes internationaux interviennent dans presque tous les secteurs de la vie sociale, entre autres la santé, l'éducation, la protection des groupes vulnérables, la participation, la communication, la planification, le développement des politiques sociales etc. D'une manière générale, la plupart de ces organismes ont des projets opérationnels dans 12 Zones de Santé de la Province.

La coopération bilatérale est aussi présente dans les actions de développement au Kasai Occidental. Pendant trois ans, par exemple, Alisei d'Italie est intervenu dans le domaine de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'entretien des routes etc. Par ailleurs, la Coopération Technique Belge a appuyé les secteurs ci après : santé (soins de santé primaires), éducation de base, eau et assainissement, drainage et voiries etc. Caritas Secours International appuie les groupes vulnérables et les ménages agricoles en intrants, en Santé et Sécurité alimentaire.

3.4.3 Partenariat avec les communautés de base et Eglises

Depuis que l'Etat a démissionné, les communautés de base et les Eglises du Kasai Occidental fournissent des efforts remarquables pour sortir cette Province du gouffre. Ces communautés développent bien d'actions qui contribuent à alléger les difficultés socio-économiques de la Province. Lors de la Conférence Socio Economique du Kasai Occidental, on a dénombré 154 ONG nationales oeuvrant dans presque tous les domaines de la vie. A côté d'elles, il existe aussi des ONG étrangères telles que BICE, CORDAID, ALISEI, IRC, etc. Mais il est important de souligner que les interventions de ces différentes ONG ne constituent pas encore une force synergique de développement parce qu'elles se déploient d'une manière dispersée ou isolée.

CHAPITRE IV : STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

Les consultations participatives au Kasai Occidental ont permis à la population d'identifier un certain nombre des problèmes qui causent la pauvreté et de proposer une panoplie de stratégies et actions prioritaires pouvant contribuer à réduire la pauvreté dans cette province.

4.1 Paix, bonne gouvernance et décentralisation

4.1.1 Problèmes centraux

L'insécurité, l'inadaptation de cadre institutionnel aux problèmes globaux de la Province, l'inadaptation et la caducité du cadre institutionnel de la décentralisation sont des problèmes majeurs qui rongent ce secteur.

4.1.2 Causes fondamentales

La mauvaise gouvernance, l'insuffisance de la culture de la gestion administrative et la centralisation à outrance de l'Administration Provinciale constituent les causes fondamentales de la pauvreté dans ce secteur.

4.1.3 Stratégies

Principales stratégies pour la lutte contre la pauvreté

- Rappel à l'ordre des services judiciaires, policiers, militaires et administratifs
- Amélioration des conditions de vie et de travail des services judiciaires, policiers, militaires et administratifs
- Promotion du sens humaniste du pouvoir
- Culture du sens de l'intérêt commun dans la gestion des entités décentralisées
- Dépolitisation et renforcement des capacités de l'Administration Publique et du système judiciaire
- Renforcement des mesures de lutte contre la corruption et la prédation
- Rappel à l'ordre des mass médias en faveur de la culture de la paix
- Evaluer les besoins des pêcheurs et de pisciculteurs potentiels

4.1.4 Actions prioritaires

Les actions suivantes ont été identifiées en vue d'assurer une bonne gouvernance administrative et judiciaire :

- Sensibiliser des leaders d'opinions
- Insérer dans le cours de l'éducation à la citoyenneté, un chapitre sur la culture de la paix
- Introduire l'éducation à la paix dans le programme de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
- Sensibiliser les journalistes à promouvoir la culture de la paix dans la communication
- Payer un salaire décent et régulier aux services administratifs, judiciaires et de sécurité
- Equiper convenablement les Agents de l'ordre et de la sécurité en matériels de service

- Réhabiliter des casernes existantes et construire de nouvelles casernes
- Restaurer les cantines dans les casernes pour militaires et policiers
- Recycler périodiquement des animateurs de Radio et Télévisions
- Vulgariser les textes et lois relatifs au respect des droits de l'homme
- Sensibiliser les parties prenantes
- Former des responsables sur le mécanisme de mise en œuvre de gestion rationnelle des entités décentralisées
- Lutter contre la corruption
- Etendre la commission nationale d'éthique et de lutte contre la corruption au niveau des entités décentralisées
- Instituer un observatoire de lutte contre la corruption au niveau des entités décentralisées
- Elaborer des textes administratifs réglementaires répondant aux normes, à la clarification de missions et répartition des attributions
- Organiser la réforme et la révision des textes légaux de manière à les rendre réalistes et efficaces
- Sensibiliser et former les opérateurs économiques, les services générateurs de recettes et responsables des entités décentralisées au respect des lois et textes sur le paiement et recouvrement des impôts
- Réformer le système judiciaire
- Former les cadres des Services de Sécurité sur l'application des nouveaux textes réformés des institutions
- Renforcer le processus de concertation et participation par la mise en place d'un partenariat dynamique et responsable avec la Société Civile
- Mettre en place des mécanismes de gestion transparente de suivi et évaluation avec les parties prenantes

4.2. Croissance pro pauvres

4.2.1 Secteur de l'Agriculture

4.2.1.1 Problèmes centraux

La baisse de la fertilité du sol, l'insuffisance des aliments et intrants vétérinaires pour bétail, l'acidité du sol et de l'eau constituent les problèmes majeurs dans le secteur de l'Agriculture, Pêche, Elevage et Pisciculture

4.2.1.2 Causes fondamentales

Le manque des politiques agricoles adaptées et le manque de volonté politique constituent les causes fondamentales de la pauvreté dans ce secteur.

4.2.1.3 Stratégies

L'accroissement de la production agricole, halieutique et d'élevage nécessite la mise en œuvre des stratégies ci-après :

- Dépolitisation des Services Techniques Agricoles ;
- Vulgarisation des techniques agricoles appropriées par l'utilisation des engrais verts et du fumier en vue de l'amélioration de la structure du sol ;

- Allocation d'un budget conséquent au développement de l'élevage du gros et petit bétail, de la pêche et de la pisciculture ;
- Création des centres d'amélioration de l'élevage ;
- Renforcement des capacités de techniciens et des éleveurs ;
- Allocation aux pêcheurs et pisciculteurs des crédits au taux d'intérêt très faible à travers les institutions de micro finance

4.2.1.4 Actions à mener :

Les actions ci-après ont été perçues comme prioritaires en vue de la réduction de la pauvreté dans le secteur agricole :

- Organiser des réunions de mise en œuvre des programmes de production avec les parties prenantes du secteur agricole ;
- Planter des Centres de l'amélioration et de production des géniteurs (volaille, petit bétail) ;
- Organiser des campagnes de vulgarisation sur les techniques (usage des engrais verts, fumier, rotation des cultures appropriées) ;
- Organiser la prospection et l'identification des sites en tenant compte des zones agronomiques de la Province, c'est-à-dire zones forestières, zones de savane riche et celle de savane pauvre ;
- mener des études de faisabilité pour l'implantation des Centres de Recherches agronomiques ;
- Doter les différents services intervenant dans le domaine de l'agriculture des moyens logistiques, techniques, matériels et financiers adéquats
- Planter les fermes semencières F₁ et appuyer les multiplicateurs des semences F₂
- Identifier et organiser les filières de production agricole, halieutique et d'élevage
- Organisation et renforcement des dynamiques communautaires
- Elaborer les plans d'orientation et d'action des filières
- Assurer l'accompagnement et le suivi évaluation des filières avec les parties prenantes
- Identifier les zones et les potentialités de la Province en matière d'élevage
- Identifier et regrouper les éleveurs
- Etablir des études de faisabilité
- Octroyer des crédits aux éleveurs potentiels
- Assurer le suivi et évaluation avec les parties prenantes
- Sensibiliser les opérateurs économiques à planter des industries alimentaires pour bétail ou provendes
- Prospector les sites d'implantation des Centres d'implantation d'amélioration d'élevage
- Etablir des études de faisabilité
- Construire et équiper les Centres d'amélioration de l'élevage
- Recruter et former les cadres et techniciens des Centres d'amélioration de l'élevage
- Renforcer des capacités de techniciens et des éleveurs
- Former et recycler périodiquement les techniciens et éleveurs en techniques de gestion d'élevage
- Approvisionner et distribuer les intrants vétérinaires aux dynamiques communautaires oeuvrant dans les zones à haute productivité carnée
- Evaluer les besoins des éleveurs, pêcheurs et de pisciculteurs potentiel et leur allouer des crédits à taux d'intérêt favorable à travers les Instituts de Micro Finance
- Identifier et sélectionner les biefs à haute productivité de pêche

- Réhabiliter et créer des Centres d'amélioration de la pêche en fonction de zones agronomiques
- Former et recycler périodiquement les techniciens et éleveurs en techniques de gestion d'élevage

4.2.2. Secteur Mines

4.2.2.1 Problème central

Le problème principal de secteur des mines est le manque d'investissements dans le domaine d'exploitation minière.

4.2.2.2 Causes fondamentales

La cause fondamentale est surtout le manque de politique d'incitation du secteur privé à l'investissement minier.

Cela constitue la principale cause de la pauvreté dans le secteur minier

4.2.2.3 Stratégie

La stratégie préconisée pour la lutte contre la pauvreté dans le secteur minier est la révision du Code minier et des investissements du système fiscal pour adapter au contexte actuel de l'économie nationale.

4.2.2.4 Actions à mener :

Les actions à mener pour redresser le secteur minier sont :

- Mettre sur pied un dispositif institutionnel favorisant les investissements tendant à créer et implanter les entreprises minières.
- Alléger par les exonérations appropriées des charges supportées par les entreprises et leurs promoteurs au cours des premières années d'exploitation.
- Stimuler la mobilisation de ressources financières provinciales et les orienter vers les investissements miniers productifs.
- Production des textes de sécurisation physique et juridique des investissements miniers.
- Lever la mesure de sauf conduit qui frappe les investisseurs étrangers désireux visiter le Kasaï Occidental.
- Mettre sur pied un dispositif politique et juridique de sécurisation des investisseurs et de leurs biens.
- Inciter des négociants ouest-kasaïens à encadrer les creuseurs et à contrôler leur production pour la verser dans la spirale de la production économique de la Province.

4.2.3. Secteur Environnement (forêt)

4.2.3.1 Problème central

Dans le secteur de l'environnement le problème identifié est la déforestation

4.2.3.2 Cause fondamentale

Le manque de volonté politique en matière de la protection de la forêt est la principale cause de la pauvreté dans ce secteur.

4.2.3.3 Stratégies

Les stratégies retenues pour lutter contre cet épineux problème de déforestation sont suivantes :

- Création d'un cadre institutionnel et réglementaire du Code forestier
- Amendement de la structure des sols de savanes
- Renforcement de la politique de gardes forestiers

4.2.3.4 Actions à mener

Les actions à mener en vue de protéger la forêt au Kasai Occidental sont les suivantes :

- Allouer un budget à l'Exécutif Provincial pour la vulgarisation et le suivi de l'application du Code forestier
- Former et équiper les sensibilisateurs en Code forestier
- Sensibiliser les parties prenantes (Chefs coutumiers, Communautés de base) à la protection de la forêt
- Vulgariser la pratique des cultures améliorantes
- Organiser les paysans aux cultures de case
- Organiser le suivi à l'application de la loi foncière
- Recruter les gardes forestiers
- Sensibiliser les opérateurs économiques oeuvrant dans le secteur forestier à respecter le Code y afférent

4.2.4 Secteur de l'emploi

4.2.4.1 Problème central

L'insuffisance de débouchés est le problème central dans ce secteur.

4.2.4.2 Cause fondamentale

La cause fondamentale ici est le manque de politique d'emploi.

4.2.4.3 Stratégies

Les stratégies entrevues pour lutter contre ce problème sont les suivantes :

- Renforcement des capacités des opérateurs du secteur tant public, privé ainsi que la sociétaire sur la création de l'emploi.
- Organisation d'un cadre institutionnel et réglementaire garantissant les investisseurs tant nationaux qu'étrangers
- Organisation du secteur informel en vue de le ramener à un type d'économie de marché susceptible de créer des emplois
- Renforcement de l'ANAPI en vue d'assurer la politique de la création d'emploi

4.2.4.4 Actions prioritaires

Les actions à mener pour promouvoir l'emploi se présentent comme suit :

- Identifier et sélectionner les opérateurs économiques capables de devenir des créateurs d'emploi par leurs initiatives
- Organiser la formation des opérateurs économiques retenus, en matière de l'emploi durable et rentable
- Sensibiliser les organisations membres de la Société Civile à devenir créatrices d'emplois et à respecter la législation du pays en la matière
- Faire voter une loi allégeant les charges fiscales à l'implantation des entreprises et des industries
- Identifier les activités porteuses de croissance du secteur informel et former leurs tenants à la gestion de l'entreprise, en particulier l'entreprise formule coopérative
- Mettre sur pied un mécanisme d'accompagnement des acteurs du secteur informel à s'impliquer dans le mode d'économie créateur d'emploi
- Faire un plaidoyer en faveur des exemptions fiscales et exonérations aux parties engagées dans le processus de création d'emploi (durée à examiner par les décideurs)
- Faire un plaidoyer en faveur de l'allègement des conditions d'accès des opérateurs économiques provinciaux aux fonds de promotion des investissements.

4.3. Réhabilitation et construction des infrastructures de base

4.3.1. Infrastructures de transport et communication

4.3.1.1 Problème central

Le délabrement des infrastructures de transport et l'insuffisance de communication sont les problèmes majeurs rencontrés dans ce secteur.

4.3.1.2 Cause fondamentale

La cause fondamentale de la pauvreté dans ce secteur est la mauvaise politique du gouvernement qui n'y alloue pas un budget important.

4.3.1.3 Stratégies

Les stratégies envisagées pour l'amélioration de ce secteur sont les suivantes :

- Mise sur pied d'un dispositif institutionnel et réglementaire de construction, réhabilitation et d'entretien des routes

- Formation et implication des responsables des entités décentralisées dans l'entretien des routes en tenant compte de leur catégorisation
- Renouvellement des machines approvisionnement des ateliers techniques et réhabilitation de la voie ferrée
- Réhabilitation des ports existants et relance de l'exploitation des rivières
- Elaboration des études de réhabilitation des Aéroports et Aérodomes
- Réhabilitation des services météorologiques et de télévision par satellite (Metelsat)
- mise sur pied d'un dispositif institutionnel et réglementaire du secteur communication avec les parties prenantes

4.3.1.4 Actions prioritaires

Les actions ci-après sont perçues comme prioritaires en ce qui concerne la réduction de la pauvreté dans le secteur des infrastructures de transport et communication :

- Mise sur pied d'un dispositif institutionnel réglementaire de construction, réhabilitation et entretien des routes
- Identifier et sélectionner des axes routiers à impact économique
- Elaborer des études efficaces de construction, réhabilitation et entretien des routes en tenant compte des caractéristiques écologiques du milieu et appropriation de parties prenantes
- Former et équiper les services intervenant dans le secteur routier pour la mise en œuvre de la nouvelle politique
- Réhabiliter le service de T.P.A.T. (Travaux Publics et Aménagement des Territoires)
- Formation et implication des entités décentralisées dans l'entretien des routes en tenant compte de leur catégorisation (routes d'intérêt national, routes provinciales et celles de desserte agricole)
- Allouer un budget conséquent à l'Exécutif Provincial pour le renforcement des capacités des techniciens et responsables des Entités Décentralisées (Territoires, Secteurs) en matière de maintenance routière
- Allouer un budget conséquent aux Entités Décentralisées pour l'entretien des routes
- Restaurer et rémunérer suffisamment le système de cantonnement manuel
- Introduire le système de péage sur les routes aménagées ou réhabilitées
- Faire appliquer aux usagers de la route la réglementation de barrières de pluies et instaurer le parking obligatoire en faveur de la voirie urbaine
- Allouer un budget conséquent à la SNCC pour lui permettre de renouveler les machines, l'approvisionnement des Ateliers techniques et la réhabilitation de la voie
- Renforcer les capacités managériales de cadres de direction et du personnel technique
- Restaurer l'entretien régulier et systématique de la voie
- Réhabilitation des Ports existants et relance de l'exploitation des rivières
- Allouer un budget conséquent à la réhabilitation des Ports existants (Ilebo, Djokopunda et Luebo)
- Réaliser des études d'exploitation des rivières de la Province (Kasaï, Lulua, Sankuru, Lukenie et Lubi) avec possibilité de dragage
- Identifier les Aéroports et Aérodomes à trafic intense pour la réhabilitation
- Rendre fonctionnelle la police aéroportuaire
- Instaurer un service de maintenance dans les Aéroports et Aérodomes à trafic intense
- Renouveler les appareils et instruments météorologiques
- Rouvrir des stations météorologiques dans les tous Territoires
- Retraiter le personnel à l'âge de la retraite et recruter des nouvelles unités

- Former et affecter des nouvelles unités recrutées
- Renouveler les équipements et appareils des Postes et Télécommunications
- Repenser et organiser le mécanisme rapide de distribution des courriers attirant la confiance des parties prenantes
- Allouer un budget à la réhabilitation du réseau câble d'un commutateur de 1 000 lignes pour les communications locales (centrale téléphonique du type 51240)
- Mettre en retraite le personnel à l'âge de retraite et recruter de nouvelles unités
- Former, affecter et motiver les nouvelles unités
- Instaurer un dispositif de maintenance avec les techniciens qualifiés
- Instaurer un dispositif de maintenance avec des techniciens qualifiés
- Mettre sur pied un dispositif de suivi et évaluation participatif

4.3.2 Infrastructures énergétiques

4.3.2.1 Problème central

Le problème central dans ce secteur est le manque d'énergie électrique.

4.3.2.2 Cause fondamentale

La cause fondamentale de cette carence est essentiellement le manque de volonté politique du Gouvernement central

4.3.2.3 Stratégies

Les stratégies envisagées pour pallier cette carence chronique sont les suivantes :

- Elaboration et budgétisation d'une politique d'électrification de la Province ;
- Elaboration des textes légaux incitant et sécurisant les investisseurs nationaux et étrangers susceptibles d'intervenir dans ce secteur ;
- Mise sur pied d'un cadre de conception et de concertation.

4.3.2.4 Actions prioritaires

En vue de favoriser l'électrification du Kasaï Occidental, les actions ci-après sont perçues comme prioritaires :

- Elaborer une politique d'électrification de la Province du Kasaï Occidental ;
- Sensibiliser les parties prenantes à faire mobiliser les ressources d'exécution ;
- Elaborer un protocole d'accord et de mise en œuvre entre parties prenantes (spécification de rôles) ;
- Vulgariser au cours des dîners-débats et à travers les mass média les textes légaux relatifs aux investissements en vue de susciter des volontés d'investissement en faveur de l'électrification de la Province ;
- Sensibiliser les opérateurs économiques locaux à investir dans le secteur énergétique y compris les négociants et les femmes marchandes ;
- faire un plaidoyer en faveur de la subvention pro pauvres concernant le coût de l'électricité ;
- Elaborer avec les parties prenantes un mécanisme de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation participatif

4.3.3. Infrastructures sociales

4.3.3.1 Problème central

L'insuffisance et le délabrement des infrastructures sociales se présente comme le problème central dans ce domaine.

4.3.3.2 Cause fondamentale

La cause fondamentale ici est la mauvaise politique de mobilisation et de répartition des recettes.

4.3.3.3 Stratégie

La stratégie majeure à mettre en œuvre pour l'amélioration du secteur des infrastructures sociales est surtout la réforme de la politique fiscale nationale

4.3.3.4 Actions prioritaires

Les actions susceptibles d'être engagées dans ce secteur sont les suivantes :

- Elaborer un dispositif de concertation suivi et évaluation participatif en matière de recouvrement des impôts et taxes sur les infrastructures
- Mener les études sur la valeur de l'assiette fiscale en fonction des infrastructures à réhabiliter
- Organiser le plaidoyer pour la restauration de la taxe individuelle et d'allégement des impôts pour la famille nombreuse
- Instruire les agents recouvreurs et les contribuables sur le rôle et la nécessité des recettes fiscales et non fiscales dans le bien-être communautaire

4.4 Renforcement du programme Développement Humain

4.4.1 Secteur de Santé et Nutrition

4.4.1.1 Problème central

L'accès difficile aux soins de santé primaire de qualité et une alimentation non équilibrée constitue les problèmes centraux dans ce secteur.

4.4.1.2 Causes fondamentales

Les causes fondamentales de la pauvreté dans ce secteur sont particulièrement les suivantes :

- la non maîtrise des données de base que sont les statistiques démographiques fiables ;
- le délabrement des infrastructures sanitaires ;
- une politique gouvernementale de sécurité alimentaire non adaptée

4.4.1.3 Stratégies

Les stratégies envisagées pour l'amélioration des soins de santé primaires et de la nutrition sont les suivantes :

- Augmentation de l'accès aux services des soins de santé primaires et maîtrise des maladies prioritaires (Paludisme, Tuberculose, Trypanosomiase, VIH/SIDA, Onchocercose ;
- Instauration et promotion des mutuelles de santé ;
- Renforcement de la lutte contre les us et coutumes défavorables à l'épanouissement de la santé ;
- Renforcement des capacités des gestionnaires et du personnel médical ;
- Renforcement de la politique de sécurité alimentaire ;
- Augmentation du nombre des centres nutritionnels et leur équipement

4.4.1.4 Actions à mener

Les actions perçues comme prioritaires pour améliorer le domaine des soins de santé primaires et de la nutrition sont les suivantes :

- Organiser un recensement scientifique de la population
- Inventorier les infrastructures sanitaires existantes et leurs équipements éventuels
- Construire et équiper de nouvelles infrastructures sanitaires
- Appuyer les Zones de Santé Rurales en médicaments essentiels et kits de matériels de soins pour lutter contre les maladies endémiques
- Augmenter le nombre d'établissement d'enseignement médial afin d'assurer la formation à un nombre important de professionnels de santé
- Sensibiliser les communautés à abandonner des us et coutumes rétrogrades en matière de santé, entre autres les différents interdits alimentaires pour la femme enceinte ou allaitante
- Renforcer les capacités des gestionnaires et du personnel des institutions médicales
- Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des femmes sur la fréquentation des CPN, CPON et PEV
- Recycler régulièrement le personnel médical et paramédical
- Inciter les communautés à créer des mutuelles de santé
- Organiser un plaidoyer en faveur de l'institutionnalisation des mutuelles de santé
- Renforcer le partenariat entre l'Etat et les privés intervenant dans le domaine de la santé
- Organiser un plaidoyer en faveur des subventions aux catégories spécifiques des vulnérables (enfants dans la fourchette de 0 à 5 ans, femmes enceintes et mères allaitantes)
- Sensibiliser les Confessions Religieuses à renforcer leurs interventions dans le domaine des soins de santé primaires
- Faire un plaidoyer en faveur d'une politique adéquate de sécurité alimentaire
- Appuyer les agriculteurs à produire et diversifier les aliments riches en protéines, en vitamines et en sels minéraux (production des légumineuses, pratique de l'élevage et la pisciculture)
- Former et accompagner la dynamique communautaire en diététique
- Soutenir l'implantation des industries agro-alimentaires

- Construire des centres nutritionnels
- Former les techniciens en diététique
- Intensifier la communication pour le changement de comportement (CCC) dans le domaine alimentaire
- Organiser le suivi et évaluation participatif de ces activités (SEP)

4.4.2. Thème VIH/SIDA

4.4.2.1 Problème central

L'insuffisance d'information sur la prévention du VIH/SIDA et le manque de prise en charge des PVV constituent le problème central dans ce secteur.

4.4.2.2 Cause fondamentale

L'insuffisance des moyens alloués aux programmes de lutte contre le VIH/SIDA est la vraie cause de la pauvreté dans ce domaine.

4.4.2.3 Stratégies

Les stratégies envisagées pour la lutte contre le VIH/SIDA au Kasai Occidental sont les suivantes :

- Allocation des moyens suffisants aux programmes de lutte contre le VIH/SIDA
- Lutte contre les us et coutumes à haut risque par rapport à la propagation du VIH/SIDA

4.4.2.4 Actions à mener

Les actions prioritaires envisagées pour la lutte contre le VIH/SIDA au Kasai Occidental se présentent de la manière suivante :

- Accroître la sensibilisation sur les méthodes de prévention du VIH/SIDA, en particulier en milieu rural
- Sensibiliser les communautés sur les risques des mariages polygamiques, polyandriques, le sororal et le lévirat
- Sensibiliser contre le VIH/SIDA dans les zones à activités économiques intenses
- Plaidoyer en faveur des réactifs pour le dépistage en milieu rural et à intense activité économique.
- Sensibiliser sur les inégalités liées au Gender comme facteur de propagation du VIH/SIDA

4.4.2 Secteur de l'éducation

4.4.3.1 Problème central

Dans le secteur de l'éducation le problème central est l'inadaptation de l'enseignement aux besoins de la société.

4.4.3.2 Causes

La cause fondamentale de la pauvreté dans le secteur de l'éducation est la fascination des modèles étrangers:

4.4.3.3 Stratégies

Face à l'inadaptation de l'enseignement aux besoins de la société, les stratégies suivantes ont été envisagées en vue d'une solution d'amélioration :

- Augmentation du budget alloué à l'enseignement primaire, secondaire, professionnel et universitaire ;
- Révision des programmes d'enseignement ;
- Augmentation du nombre d'écoles professionnelles surtout en milieu ;
- Renforcement des politiques d'incitation des jeunes à opter pour les écoles professionnelles ;
- Amélioration de l'efficacité de l'enseignement et ajustement de ses différentes filières aux besoins de la province ;
- Amélioration des conditions de travail des enseignants

4.4.3.4 Actions prioritaires

Les actions ci-après ont été perçues comme prioritaires pour la réduction de la pauvreté dans ce domaine de l'éducation :

- Faire un plaidoyer en faveur de libération régulière des subsides et frais de fonctionnement en faveur des Ecoles, Instituts supérieurs et universitaires existants ;
- Militer en faveur de l'élaboration des programmes adaptés aux besoins de la société congolaise ;
- Créer un fonds de promotion de l'enseignement spécial ;
- Accorder des bourses spéciales aux enfants surdoués et d'excellence aux élèves et étudiants qui se seront distingués dans leur carrière scolaire d'une manière constante ;
- Faire un plaidoyer en faveur de l'octroi aux élèves et étudiants des prêts d'études ou bourses dans des conditions déterminées par voie de règlement ;
- Encourager la recherche universitaire dans les activités des secteurs prioritaires arrêtés par l'Etat ;
- Sensibiliser les écoles, instituts et universités à exploiter les potentialités qu'offre le milieu d'implantation ;
- Promouvoir la conception et la production locales des manuels scolaires
-

4.4.4 Secteur de Protection des vulnérables

4.4.4.1 Problème central

Le problème central perçu dans le secteur de la protection des vulnérables est le délaissement de ces personnes.

4.4.4.2 Cause

La cause fondamentale est la non adaptation de la politique sociale en faveur des personnes dites vulnérables.

4.4.4.3 Stratégies

Les stratégies envisagées pour la bonne protection des vulnérables sont les suivantes :

- Intensification des structures d'encadrement des groupes vulnérables et l'appui de celles-ci
- Disponibilité des fonds de bienfaisance publique
- Disponibilisation des assistants sociaux
- Renforcement des capacités techniques et de gestion des partenaires engagés lié à la protection des personnes vulnérables (Ministère des Affaires Sociales et Société Civile)
- Renforcement de la participation communautaire dans la protection des personnes vulnérables
- Incitation des individus et organisations à prendre en charge des personnes vulnérables en vue de réduire l'impact des risques auxquels ils sont exposés

4.4.4.4 Actions à mener

Les actions ci-après ont été retenues comme étant susceptibles d'aider à soulager les difficultés dans ce domaine :

- Allouer un budget conséquent aux Ministères impliqués dans la protection des personnes vulnérables (Ministère des Affaires Sociales et de Solidarités et des Affaires humanitaires).
- Elaborer des projets et programmes réalistes et cohérents en faveur des personnes vulnérables (prise en charge alimentaire, réinsertion familiale ou institutionnelle, réinsertion socioprofessionnelle, prise en charge psycho socio médicale, la protection légale et sociale, le renforcement des capacités économiques des familles).
- Former, recycler et équiper les responsables des centres d'encadrement des personnes vulnérables et des assistants sociaux.
- Sensibiliser les communautés et les ménages à préserver la culture de la solidarité en faveur des groupes vulnérables.
- Appuyer les activités économiques des ménages.
- Identifier et appuyer les familles hospitalières envers les personnes vulnérables.
- Créer de nouveaux centres d'encadrement appropriés

4.4.5 Secteur de culture et technologie de l'information et de communication

4.4.5.1 Problème central

L'inaccessibilité aux techniques modernes de l'information et la communication est le problème central perçu dans ce domaine.

4.4.5.2 Cause

L'absence d'une politique définie en cette matière se présente comme la vraie cause dans ce secteur.

4.4.5.3 Stratégies

La mise sur pied d'une politique nationale définie en matière de nouvelles technologies d'information et de communication, la promotion de la culture de nouvelles technologies de l'info communication sont les stratégies envisagées pour l'amélioration de ce secteur.

4.4.5.4 Actions à mener

Les actions ci-après sont perçues comme prioritaires pour la réduction de la pauvreté dans le secteur de la culture et les nouvelles technologies de l'information et de communication. Il s'agit de :

- Allouer un budget conséquent à l'informatisation des services publics et para étatiques de l'Etat ;
- Identifier les besoins en technologie de l'info communication des matériels informatiques.
- Renforcer les capacités d'intervention de l'INPP avec les matériels informatiques.
- Former les cadres des services publics et para étatiques à la maîtrise des techniques de l'informatique.
- Doter l'INPP Kasai Occidental des Centres de formation à grande capacité d'accueil en informatique.
- Organiser un plaidoyer auprès de l'Etat, incitant les opérateurs économiques à investir dans le secteur de culture et de technologie de l'info communication.
- Promotion de la culture de nouvelles technologies de l'info communication.
- Sensibiliser les individus, les associations et les communautés à l'usage de l'outil de l'info communication.
- Organiser le cours d'informatique dans l'Enseignement (Primaire, Secondaire et Universitaire).
- Inciter les ménages à entreprendre les activités socio-économiques porteuses en vue d'accéder à l'outil de l'info communication.

4.4.6 Secteur de cadre de vie (Habitat, eau et assainissement)

4.4.6.1 Problèmes centraux

Les problèmes centraux perçus dans ce secteur sont les suivants :

- l'insuffisance des logements adéquats
- l'Inaccessibilité à l'eau potable
- le manque dispositif d'évacuation des eaux usées
- l'Insalubrité du milieu

4.4.6.2 Causes

Les causes fondamentales de cette situation sont l'absence de politique de l'habitat décent, le manque de politique de production et de distribution de l'eau potable, le manque de politique d'assainissement de l'environnement habité.

4.4.6.3 Stratégies

Pour pallier cette situation déplorable, les stratégies suivantes sont envisagées :

- Mise sur pied d'une politique participative de promotion de l'habitat décent ;
- Elaboration des mesures d'incitation du secteur privé à investir dans l'entreprise de construction ;
- Renforcement du système de production et de distribution de l'eau de boisson ;
- Restauration du dispositif d'évacuation des eaux usées et de maintien de l'hygiène publique ;
- Redynamisation des services de l'hygiène publique

4.4.6.4 Actions prioritaires

Par rapport aux stratégies ainsi présentées les actions à engager dans le secteur cadre de vie au Kasai Occidental sont les suivantes :

- Réhabiliter et équiper l'Office National de Logement (ONL)
- Organisation des débats de sensibilisation des opérateurs économiques à investir dans l'entreprise de construction
- Plaidoyer en faveur des textes juridiques et fiscaux propices aux opérateurs engagés dans l'entreprise de construction ;
- Réhabiliter les usines de traitement d'eau, les centrales de distribution d'eau et les réseaux de desserte d'eau ;
- Construire de nouvelles usines de traitement d'eau de nouvelles centrales de distribution d'eau et élargir les réseaux de desserte
- Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement en faveur d'une facturation pro pauvre au Kasai Occidental à cause notamment de manque de grands consommateurs (les entreprises)
- Sensibiliser la population à contribuer à la maintenance des ouvrages de desserte en eau par le paiement de leurs factures de consommation
- Former, recycler et équiper les agents sanitaires
- Sensibiliser les communautés de base à utiliser des toilettes hygiéniques, à creuser des puits à ordures et à vivre dans un environnement sain
- Mettre sur pied un dispositif de suivi et évaluation participatif.

4.4.7Thème Genre

4.4.7.1 Problème central

L'insuffisance de représentativité des femmes dans les institutions et le secteur de l'emploi est le problème central rencontré dans ce domaine.

4.4.7.2 Cause fondamentale

Le manque de politique de promotion de la femme à différents niveaux de la société (famille, clan, tribu, chefferie, secteur public et privé).

4.4.7.3 Stratégies

L'élaboration et la vulgarisation des textes légaux de promotion des droits de la femme, la sensibilisation des autorités coutumières et des tenants de la tradition (Notables, les Bakalenga Bakaji etc) pour le changement de comportement à l'égard des femmes sont les stratégies envisagées pour l'amélioration du secteur genre.

4.4.7.4 Actions prioritaires

Les actions suivantes ont été jugées nécessaires en vue de corriger les comportements dans l'approche genre :

- Sensibiliser les femmes à être en compétitives dans tous les secteurs de l'existence sociale ;
- Mettre sur pied un dispositif participatif de mise en application du principe de parité ;
- Organiser le mécanisme de lutte contre les us et coutumes qui paralysent l'engagement des femmes dans les différents secteurs ;
- Faire un plaidoyer auprès des entreprises tant publiques que privées en faveur de l'engagement des femmes ;
- Organiser à l'intention des gardiens de la tradition et des leaders religieux, des campagnes de sensibilisation sur l'abandon des coutumes défavorables à l'épanouissement de la femme.
- Organiser des campagnes de sensibilisation dans les milieux tels que les Eglises, marchés, écoles sur l'approche genre.
- Organiser des campagnes médiatiques et des campagnes de sensibilisation dans les milieux publics (Eglises, marchés, écoles) à l'intention de l'ensemble de la communauté sur l'approche genre.

4.5 Renforcement de la lutte contre la pauvreté en milieu urbain.

4.5.1 Problème central

Le manque des industries et des entreprises porteuses de croissance est le problème central perçu dans ce domaine.

4.5.2 Cause fondamentale

Le manque de sécurité économique et sociale est la cause fondamentale de l'absence des entreprises porteuses de croissance.

4.5.3 Stratégies

Le renforcement de la sécurité économique et sociale, la décentralisation économique, l'incitation du secteur privé à s'impliquer dans les investissements durables et diversifiées,

l'allocation d'un salaire convenable aux fonctionnaires sont les stratégies envisagées dans ce domaine.

4.5.4 Actions prioritaires

Ci-après les actions prioritaires pour l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain :

- Faire un plaidoyer auprès du Parlement en faveur d'une loi sur la décentralisation économique.
- Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement pour l'abolition de sauf-conduit aux investisseurs étrangers qui viennent au Kasai Occidental.
- Plaidoyer en faveur de la rétrocession des taxes aux villes
- Allouer un budget conséquent aux fonds de Promotion de l'Industrie et l'ANAPI (Agence Nationale de Promotion des Investissements).
- Favoriser l'octroi des crédits aux investisseurs et rendre possible la création des entreprises au Kasai Occidental.
- Organiser les campagnes de sensibilisation à l'intention des opérateurs économiques de différents secteurs pour les amener à développer l'esprit coopératif entrepreneurial.
- Promouvoir la culture de l'épargne dans les chefs des opérateurs économiques, les ménages, les Eglises et les écoles.
- Soutenir et développer les activités économiques porteuses par des crédits à taux d'intérêt réduits et, à échéance de remboursement longue (minimum 10000 \$ USD et Maximum 30.000 \$ USD).
- Identifier les opérateurs économiques et les ONG auprès desquels on peut mener les actions pilotes d'octroi de crédits.
- Accélérer le contrôle physique des effectifs de l'Administration Publique.
- Former et recycler les agents de l'Administration Publique et de services paraétatiques au respect des lois du pays et de la dignité humaine.
- Elargir et renforcer les actions de la Commission d'éthique et de lutte contre la corruption dans la Province du Kasai Occidental.
- Plaidoyer auprès du gouvernement en faveur de la création des conditions d'une sécurité politique, économique et sociale

4.6 Appui à la dynamique communautaire pour la réhabilitation des ménages

4.6.1 Problème central

L'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières constitue le problème central dans ce secteur.

4.6.2 Cause fondamentale

L'inflexibilité de l'Etat et des organismes d'appui à s'adapter aux besoins réels et ressentis par la communauté est la cause majeure dans ce secteur.

4.6.3 Stratégie

L'identification des activités réellement porteuses de croissance et qui peuvent servir d'expériences pilotes est l'unique stratégie envisagée dans ce domaine.

4.6.4 Actions prioritaires

Les actions prioritaires pour l'appui de la dynamique communautaire et la réhabilitation des ménages sont les suivantes :

- Recenser les actions porteuses afin de le sortir de la frappe pauvre pour les amener vers les horizons à long terme ;
- Organiser les ateliers avec les initiatives probantes en vue de déterminer et analyser des conditions qui ont permis leur réussite et les former dans la philosophie d'accompagnement ;
- Elaborer des stratégies de diffusion des expériences réussies ;
- Lancer les expériences pilotes ;
- Mettre sur pied un dispositif de suivi et évaluation participatif

CHAPITRE V : MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU DSRP ET CONDITIONS DE REUSSITE

5.1. Mécanismes de financement de la stratégie

5.1.1. Cadre de dépenses à Moyen Terme

Le cadre de dépenses à moyen terme de la Province est dominé par:

- les voies de communication (routes, ponts, bacs, et chaussées).
- la construction et réhabilitation des infrastructures
- la construction des bâtiments
- l'acquisition des matériels durables (véhicules, matériels informatique, matériels de bureaux).

5.1.2. Mobilisation des ressources budgétaires de la Province

Les ressources budgétaires de la Province proviennent essentiellement des recettes fiscales, non fiscales et celles de la Province.

Les recettes fiscales sont générées par l'Office des Douanes et Accises (OFIDA) et la Direction Générale des Impôts (DGI).

- OFIDA :

La Direction Provinciale des Douanes et Accises enregistre les marchandises importées couvertes par les PAC (Passe Avant Cautions sommaires), principalement les marchandises qui viennent par rail. Pour celles qui viennent par routes, elle établit le document de déclaration sur entrepôt).

Ces PAC sont délivrés à Sakania tandis que les déclarations sur entrepôt le sont par Mokambo et Lubumbashi. Il faut signaler par ailleurs que les recettes générées par l'OFIDA sont de deux ordres :

- les recettes à l'exportation et
- les recettes des Accises sur la production.

- D.G.I. :

La Direction Provinciale des Impôts (D.G.I.) génère des recettes provenant des impôts et taxes.

Les recettes non fiscales sont générées par la Direction Générale des Recettes Domaniales et Administratives (DGRAD), tandis que les recettes de la Province proviennent surtout des taxes.

5.1.3. Mobilisation des ressources du Trésor Public

Selon la Banque Centrale du Congo (BCC), les recettes courantes sont constituées des recettes fiscales et parafiscales.

5.1.3.1. Recettes fiscales :

Il s'agit des recettes des contributions provenant de la taxation sur le Commerce Extérieur auxquelles s'y ajoutent les droits de douanes et la contribution au chiffre d'affaire à l'importation.

Les recettes fiscales comprennent également les contributions sur les revenus des personnes physiques et morales ainsi que les revenus des sociétés et les rémunérations des nationaux.

Les recettes fiscales comprennent enfin les contributions sur les biens et services, des fonds spéciaux sur la propriété immobilière et des contributions exceptionnelles sur les revenus à charge des employeurs.

5.1.3.2. Recettes parafiscales

Elles proviennent des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participation.

Il faut ajouter à cela les recettes pétrolières, des ressources de portefeuille ainsi que les remboursements qui figurent également dans le Compte du Trésor Public.

5.1.4 Solidarité Internationale

Dans le cadre de la solidarité internationale, la Province bénéficie de l'appui financier des Organisations ci-dessous :

- Union Européenne
- C.T.B. (Coopération Technique Belge)
- IRC (Comité International de Secours)
- PNUD (Programme de Nations Unies pour le Développement)
- CARITAS Internationale
- UNICEF
- OMS
- MONUC
- HEALTH NET
- MEDECIN SANS FRONTIERES (MSF)
- FNUAP
- LES AIDES CONFESIONNELLES (CATHOLIQUE, PROTESTANT...)

5.1.5 Ressources de l'Initiative PPTE

Dans le cadre de l'initiative PPTE, des ressources publiques issues de cette initiative pourront être affectées aux secteurs sociaux prioritaires ci-dessous :

- l'Energie Hydroélectrique
- Les Infrastructures de transport (routes, ponts et bacs et voies ferrées)
- L'Insécurité alimentaire
- Les Infrastructures et Services sociaux de base et de qualité
- Cadre de vie

Toutefois, en cas d'accroissement de lignes budgétaires issues de l'initiative PPTE, les postes ci-après devront bénéficier également de cet appui. Il s'agit de :

- Emplois
- Gouvernance
- Secteur agricole

5.1.6 Participation des Organisation des Communautés de Base

Il existe au Kasai Occidental, la disponibilité des organisations de base en dépit de leur pauvreté à contribuer à la réduction de la lutte contre la pauvreté.

5.2. Mécanismes de suivi évaluation participatif

5.2.1 Indicateurs de suivi évaluation

Au sujet des indicateurs, nous nous référons à Kinshasa à cause de ces raisons techniques :

- Le choix des indicateurs doit dépendre des objectifs spécifiques du Gouvernement
- Les résultats de l'Enquête 1-2-3 n'étant pas encore disponibles.

5.2.2. Cadre institutionnel de suivi évaluation

Dans le but d'assurer la réalisation harmonieuse et efficace des objectifs définis dans le cadre du processus de réduction de la pauvreté, il s'avère impérieux de mettre en place des mécanismes permettant le suivi et l'évaluation de stratégies de mise en œuvre et des actions réalisées :

Les consultations participatives ont permis de révéler que, outre la mise en œuvre, le suivi évaluation se doit d'être également participatif.

Dans ce sens, tous partenaires du développement doivent y prendre part afin d'examiner le niveau atteint dans la mise en œuvre des stratégies formulées également de manière participative.

Ainsi, toutes les institutions, toutes les sensibilités ainsi que les partenaires du développement doivent être impliqués dans le suivi évaluation. Il s'agit notamment :

- Des Comités territoriaux
- Des Comités locaux (Comités de groupement et village).

Ces Comités sont composés de 10 membres dont respectivement :

- Un Représentant de l'Autorité Locale
- Un Représentant du Service de la Santé
- Un Représentant de l'Environnement
- Un Représentant du Développement Rural
- Un Représentant des Affaires Sociales
- Un Représentant de la Division de la Femme et Famille
- Un Représentant de l'Education
- Un Représentant des Eglises
- Un Représentant des Structures de Micro-Finances

N.B. La nomenclature sera suivie mutatis mutandis par les autres niveaux inférieurs à savoir :

- Communes
- Secteur
- Chefferie

5.3 Contraintes dans la mise en œuvre du DSRP Provincial

Dans la phase de mise en œuvre de toute planification, il peut survenir des événements des situations, des facteurs imprévus ou imprévisibles qui peuvent nuire au bon déroulement des activités et entraver l'aboutissement des objectifs définis. Il est donc prudent, dans le cadre de la formulation des stratégies de réduction de la pauvreté, de relever de tels facteurs en vue de les prévenir, et d'assurer ainsi les conditions optimales de réalisation des attentes ou objectifs poursuivis.

Ces différents facteurs de blocage peuvent se regrouper dans les 5 catégories suivantes :

- facteurs liés à la gouvernance politique
- facteurs liés à la gestion
- facteurs liés au processus participatif
- facteurs culturels
- facteurs naturels

5.3.1 Facteurs liés à la gouvernance politique

Il faut relever ici l'absence de pacification et d'unification réelle et totale du pays qui pourrait bloquer la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté de manière efficace et coordonnée.

La reprise de la guerre constituerait également une réalité qui pourra stopper net le processus de réduction de la pauvreté.

5.3.2 Facteurs liés à la gestion

Dans cette catégorie peuvent être relevés :

- les détournements de fonds alloués à la réalisation des actions prioritaires et à la mise en œuvre des stratégies préconisées
- l'arrivée tardive des appuis et autres ressources notamment dans le secteur agricole où le respect du calendrier est une variable importante dans la production
- l'absence de suivi

5.3.3 Facteurs liés au processus participatif

L'absence de l'adhésion de tous les partenaires du développement constitue un frein non négligeable à la réussite des efforts de réduction de la pauvreté, cela principalement dans le chef de la communauté locale qui doit être initiatrice, motrice et bénéficiaire de ce processus.

C'est dans ce cadre que la non implication de la communauté locale ainsi que la méfiance envers les autorités en place ne favoriseraient pas l'aboutissement des stratégies de lutte contre la pauvreté.

5.3.4 Facteurs culturels

La culture est un élément très important dans la société dans ce sens qu'elle modèle et même structure la vie des individus qui y sont attachés.

Dans ce sens, les coutumes rétrogrades constituent un facteur pouvant bloquer la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté : les interdits alimentaires non justifiés notamment chez la femme enceinte, la stricte observance de certains jours chômés, le recours fréquent aux fétiches qui détruisent les champs (nshidi, bena tshishipa) sont entre autres des facteurs pouvant limiter l'épanouissement des communautés de base et l'adoption par elles d'une vision pouvant favoriser le développement durables et intégral.

5.3.5 Facteurs naturels

Ce sont des situations qui sont inhérentes à la nature et ne peuvent de ce fait être facilement prévisibles. Elles peuvent également annihiler les efforts de réduction de la pauvreté.

Il s'agit entre autres des catastrophes naturelles, des aléas climatiques qui peuvent perturber la saison culturale et par ricochet la production agricole.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ANALYSES CAUSALES

Tableau n° 2 Secteur Paix, Gouvernance et Décentralisation

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
1. Insécurité des personnes et des biens	Mauvaise gouvernance liée à l'irresponsabilité des services spécialisés et autres services de l'Etat.	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'esprit patriotique dans le chef des agents de l'ordre et leaders d'opinion - Manque de culture d'excellence dans le chef des responsables - Recherche passionnée des richesses - Complexe de puissance chez les agents d'ordre et de sécurité - Mauvaise conception du pouvoir - Insuffisance de la culture de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> * Mauvais recrutement des agents de l'ordre et ceux de l'Administration * Course au pouvoir dans les services de sécurité (Armée, Police et ANR) * Manque de culture politique * Mauvaise affectation des cadres et agents * Manque d'éthique professionnelle dans le chef des agents de l'ordre et de la sécurité * Manque d'encadrement des enfants abandonnés « shegues » 	<ul style="list-style-type: none"> * Perte en vies humaines * Perte des biens et des personnes * Vol * Harcèlement sexuel * Viol des femmes et filles même mineures * Tracasserie policières et administratives * Déplacement incontrôlé et massif des populations * Destruction des infrastructures
2. Inadaptation du cadre institutionnel provincial aux problèmes globaux de la Province	Insuffisance de la culture administrative	<ul style="list-style-type: none"> - Confusion des attributions et chevauchement des responsabilités - Inadéquation des moyens et mission dévolue aux services - Absence de fluidité dans la circulation de l'information entre les services - Primauté des considérations politiques au détriment de celles de l'excellence et de la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> * Esprit de lucre * Mauvaise conception des textes et lois * Insuffisance professionnelle des cadres de l'Administration * Manque de volonté politique de dirigeants des institutions * Egocentrisme des dirigeants 	<ul style="list-style-type: none"> * Accumulation exagérée des biens et capitaux par la minorité * Misère accrue chez la majorité de la population * Chevauchement des domaines d'intervention des institutions * Instabilité des agents au sein des institutions * Mauvaise gestion de la chose publique * Détournement des fonds * Vol * Violation des droits humains * Clientélisme * Gabegie financière

Tableau n° 2 (suite)

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
3. Inadaptation et caducité du cadre organisationnel	Centralisation excessive de l'Administration	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse de mécanismes de concertation avec les parties prenantes - Inexistence d'un système opérationnel de l'information global et sectoriel - Absence d'une politique d'amélioration des compétences - Manque de planification en rapport avec les besoins réels des parties prenantes - Absence des primes d'encouragement dans l'Administration Publique - Effectifs du personnel de l'Etat pléthorique et peu performants 	<ul style="list-style-type: none"> • Transposition <u>±</u> fidèle de structures administratives centrales au niveau de la Province • Missions et fonctions mal définies • Centralisme au niveau de recrutement, promotion et mutation des agents de carrière de l'Etat • Lenteur et lourdeur de la bureaucratie dans l'Administration Publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Dysfonctionnement de 2 pouvoirs Exécutif et Consultatif Provincial - Viol institutionnel du pouvoir législatif et consultatif - Surcharge du pouvoir exécutif provincial - Dépouillement des prérogatives dévolues à la Province - Faible délégation du pouvoir financier réel - Multiplicité des taxes et manque d'harmonisation au niveau de la nomenclature - Panoplie des formalités et procédures juridiques, administratives complexes et inappropriées de l'Administration Publique

Tableau n° 3 Secteur Agriculture, Elevage, Pêche et Pisciculture

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
4 Baisse de fertilité du sol	- Manque de politiques agricoles non appropriées	- Négligence de la vision économique de l'agriculture - Insuffisance et mauvaise affectation des experts - Absence de la politique de recyclages périodiques du personnel de terrain - Conception des programmes et projets au sommet - Incapacité des experts locaux de négocier les projets et programmes auprès de partenaires (bailleurs) - Insuffisance de la gestion des ressources - Manque de centres de recherches agronomiques - Absence de crédit à production rurale - Modicité du budget alloué au secteur agricole - Insuffisance des Institutions de Micro Finances au niveau de la Province	* Structure du sol (type sablonneux) * Pratique culturelles traditionnelles - Pratique de feu de brousse - Surexploitation - Courte période de jachère - Absence de l'apport des fertilisants (fumier et matières organiques)	- Faible production - Apparition des maladies sur les cultures - Apparition des plantes parasitaires - Faible rendement - Sous-alimentation et malnutrition - Hausse de prix des denrées alimentaires - Exode rural
5 Insuffisance des aliments et intrants vétérinaires pour bétail	- Insuffisance des aliments et intrants vétérinaires	-Manque de provenderies - Absence de crédit pour éleveurs au taux d'intérêt faible - Manque de centres de recherche - Manque de géniteurs améliorés - Affectation des techniciens vétérinaires	- Insuffisance de pratiques d'élevage - Accompagnement insuffisant des éleveurs - Manque d'expertise auprès des techniciens vétérinaires - Insuffisance d'intrants et pharmacies vétérinaires - Manque de laboratoires et infirmeries vétérinaires	Faible production - Apparition des maladies et épidémies - Prédominance de l'élevage en liberté - Divagation des bêtes - Taux de mortalité élevé de bêtes - Mauvaise qualité de viande

Tableau n° 3 (suite)

Problèmes fondamentaux	Cause fondamentale	Causes profondes	Causes apparentes	Effets
6. Acidité du sol et de l'eau (Ph ₄ à 5)	- Manque de volonté politique	- Manque d'industries alimentaires - Manque de la réglementation de la pêche - Manque de centres d'amélioration de l'élevage - Manque de crédits de faible taux d'intérêt pour les pêcheurs	* Incapacité des éleveurs de poissons et pêcheurs dans l'amendement des eaux et du sol * Utilisation des pratiques traditionnelles (poison, pêche des alvins) * Insuffisance d'accompagnement des pêcheurs et des pisciculteurs - Manque d'expertise - Insuffisance de crédits d'intérêt favorable pour les pêcheurs et éleveurs	

Tableau n° 4 Secteur Mines

Problèmes fondamentaux	Cause fondamentale	Causes profondes	Causes apparentes	Effets
7 Manque d'investissement dans le domaine d'exploitation minière	Manque de politique d'incitation du secteur privé à l'investissement	- Code minier inapproprié et manque d'investissement - Diminution de l'assiette fiscale - Système fiscal et douanier inapproprié - Insuffisance de sécurité physique et juridique des investisseurs	* Manque de capacité managériale * Insuffisance des capitaux * Manque d'expertise * Manque d'esprit coopératif * Manque de dynamique communautaire * Poids des us et coutumes qui semblent méconnaître l'importance des biens	- Prédominance de l'exploitation artisanale - Marché des matières premières incontrôlé - Absence des statistiques fiables de production - Sous évaluation de qualité des ressources minières sur le marché par les exploitants étrangers - Absence des comptoirs agréés Faible utilisation des recettes issues de vente dans le secteur économique (investissement) - Prolifération des syndicats exploitant davantage les creuseurs

Tableau n° 5 Secteur Environnement (Forêt)

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
8 Déforestation	Manque de volonté politique en matière de la protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des forêts classées - Insuffisance des gardes forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des terres agricoles arables • Baisse de la fertilité des sols des savanes • Mauvaises pratiques culturelles • Pression démographique • Ignorance de la loi foncière • Système des concessions forestières 	<ul style="list-style-type: none"> - Rupture de l'écosystème - Destruction de la biodiversité - Perturbation des saisons - Tariessement et diminution des débits des sources d'eau - Disparition des espaces générateurs de chenilles, larves et champignons

Tableau n° 6 Secteur Emploi

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
9 Insuffisance d'emploi	Manque de politique d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de structures d'emploi - Mauvaise politique d'emploi - Manque de politique d'incitation et d'encouragement des investisseurs - Mauvaise loi d'immigration 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'esprit d'entreprise • Faiblesse de capitaux pour créer de l'emploi • Insuffisance de capacité d'emploi • Absence d'esprit associatif chez les opérateurs économiques • Mauvaise gestion des capitaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Chômage - Diminution de l'assiette fiscale de la Province - Découragement des investisseurs - Misère du secteur informel - Misère accrue des ménages

Tableau n° 7 Secteur Infrastructures de transport et communication

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
10 Délabrement des infrastructures	Manque de volonté politique du pouvoir public	<ul style="list-style-type: none"> - Non application de la loi sur l'utilisation des voies de communication - Manque de système de maintenance - Privation de l'Exécutif Provincial des prérogatives d'entretien des voies de communication - Absence de concertation entre l'Exécutif Provincial et les entités décentralisées ainsi que les services publics au sujet des voies de communication 	<ul style="list-style-type: none"> * Manque de culture de protection et d'entretien des voies de communication * Ignorance technique des usagers de routes * Absence des barrières de pluies * Mauvaise qualité des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - Disparition de certaines infrastructures de transport - Diminution de trafic - Disparition des Ateliers techniques et garages - Difficultés d'approvisionnement - Difficultés de transport
11 Insuffisance de communication	- Mauvaise politique en matière de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des investissements dans le secteur de communication - Faible couverture des entités territoriales par les opérateurs du Réseau Celtel, Vodacom) et les chaînes locales de Radio et Télévision - Disparition du réseau de téléphonie fixe - Quasi inexistence d'Internet - Inopérationalité de services des Postes et Télécommunications 	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté - Manque d'organisation de communautés de base pour accéder aux moyens de communication - Influence de la culture traditionnelle à base de l'oralité (radio trottoir) - Insuffisance d'intérêt à investissement chez les opérateurs économiques locaux - Manque d'édition des journaux en Province - Faible distribution des journaux en Province - Manque de culture de lecture 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'information - Culture générale insuffisante - Retard par rapport à l'évolution sur le plan du développement - Abrutissement des populations

Tableau n°8 Secteur Infrastructures énergétiques

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
12 Manque d'énergie électrique	Manque de la volonté politique de la part du Gouvernement Central	<p>Politisation du Kasai Occidental</p> <ul style="list-style-type: none"> - Détournement des matériels et ressources de Chutes de Katende en faveur de la construction du Barrage de Mubayambongo (Mbandaka) - Lutte d'influence entre les politiciens du Kasai Occidental qui sont aux Institutions centrales - Absence au niveau central d'une planification budgétaire de l'électrification des Provinces - Méfiance des communautés pour la mobilisation des ressources financières en faveur de l'exploitation des Chutes de Katende I 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'intérêt et d'organisation de communautés à s doter du courant électrique • Manque d'activités économiques incitantes d'investissement dans le secteur d'énergie • Manque d'expertises locales dans les études de micro centrales • Insuffisance de capitaux pour la matérialisation de Projet Katende I (la CODESKO) • Méfiance des Communautés pour la mobilisation des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de l'industrialisation de la Province - Non électrification de la voie ferrée pour augmenter le trafic - Coût élevé du courant électrique thermique - Insuffisance et faible utilisation des appareils électroménagers et équipement de bureau - Difficultés de conservation des aliments frais - Difficultés de conditionnement et stérilisation de matériels de soins - Forte consommation de bois de chauffe

Tableau n° 9 Secteur Infrastructures sociales

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
13 Insuffisance et délabrement des infrastructures sociales	Mauvaise politique de mobilisation et répartition de recettes	<ul style="list-style-type: none"> - Faible mobilisation des recettes fiscales due à la fraude et à la tricherie des services générateurs des recettes - Mauvaise répartition des recettes fiscales - Détournement des fonds et malversation financière Absence de la décentralisation fiscale	<ul style="list-style-type: none"> * Forte réduction du nombre de contribuables * Résistance farouche des contribuables dans le paiement des impôts * Faible contribution des communautés au projet de construction et de réhabilitation * Manque d'appropriation des infrastructures par la communauté de base 	<ul style="list-style-type: none"> - Déperdition scolaire - Prévalence des maladies et taux élevé de la mortalité - Clochardisation des groupes vulnérables - Emergence du phénomène enfants de la rue - Emergence des personnes avec un handicap mental sur les places publiques

Tableau n° 10 Secteur Santé et Nutrition

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
15 Accès difficile aux soins de santé de qualité	Mauvaise politique de santé due à la non maîtrise des données de base (statistiques démographiques fiables, infrastructures)	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance et répartition géographique inégale des structures de santé - Insuffisance des médicaments essentiels - Faible couverture vaccinale - Insuffisance du personnel médical Qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'initiatives en matière de mutuelles de santé • Poids d'us et coutumes • Faible revenu • Poids de la famille nombreuse sur le faible revenu de ménages • Insuffisance d'emplois rémunérateurs • Faible revenu • Respect des interdits alimentaires • Insuffisance de productivité • Absence de diversification des produits agricoles et vivriers • Insuffisance alimentaire des ménages • Faible instruction 	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance des maladies - Automédication - Recours aveugle à la médecine traditionnelle - Diminution de l'espérance de vie à la naissance - Morbidité élevée chez les femmes et enfants - Mortalité maternelle et infantile élevée - Faible utilisation des services
16 Alimentation non équilibrée	Mauvaise politique gouvernementale de sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des centres nutritionnels - Manque de motivation pour les nutritionnistes et diététiciens - Insuffisance du budget alloué au Programme National de Nutrition (Pronanut) 		

Tableau n° 11 Secteur VIH/SIDA

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
17 Insuffisance d'informations sur la prévention de VIH/SIDA et manque de prise en charge du patient	Mauvaise politique de lutte contre le VIH/SIDA au niveau du Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de budget alloué au PNLS - Détournement des intrants et autres ressources allouées à la lutte contre le SIDA - Insuffisance de suivi aux projets relatifs à la lutte contre le SIDA - Insuffisance d'animateurs formés en CCC (Communication pour le changement de comportement) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sexualité irresponsable • Manque d'instruction • Poids d'us et coutumes (croyances traditionnelles) • Manque de dynamique communautaire • Pauvreté • Rétention de l'information par les personnes vivant avec VIH/SIDA • Manque de dialogue entre parents et enfants autour du VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévalence - Conception erronée sur le VIH/SIDA - Rétention de l'information par des personnes vivant avec VIH/SIDA - Résistances des comportements à risque (choix des partenaires peu sûrs) - Résistance au dépistage volontaire - Laxisme des encadreurs pastoraux - Viol - Comportement irresponsable des personnes vivant avec le VIH/SIDA - Stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/SIDA

Tableau n° 12 Secteur Education

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
18 Programmes inadaptés aux besoins de la Province	Priorité au niveau des aspects politiques par rapport aux aspects sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'objectif cadre pour l'éducation au niveau du Ministère de Tutelle - Absence d'expertise et de suivi par le Ministère de l'objectif cadre - Insuffisance de motivations allouées au Ministère de Tutelle - Insuffisance de l'aide extérieure en ressources - Désintéressement du partenaire tel UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> • Fascination des modèles étrangers • Manque de qualification • Absence d'une culture d'excellence et de réalisme • Manque d'organisation des communautés elles-mêmes (inattention) • Aventurisme et esprit de lucre chez ceux qui organisent l'enseignement • 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de niveau - Insuffisance de professionnalisation - Déperdition scolaire - Chômage - Absence d'esprit d'initiative et de créativité de la part des diplômés - Insuffisance de valorisation des études faites

Tableau n° 13 Secteur Protection des Groupes vulnérables

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
19 Délaissement des personnes vulnérables	Mauvaise politique sociale en faveur des personnes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'infrastructures de récupération - Insuffisance de budget alloué aux services sociaux de l'Etat - Manque de suivi et d'évaluation des projets en faveur des personnes vulnérables - Recrutement de personnel sans dévouement pour les vulnérables - Discrimination des groupes vulnérables vivant en milieu rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Sorcellerie • Méconduite • Précarité de la situation physique et nutritionnelle • Manque de dynamique communautaire • Détérioration du sens de la solidarité et survie traditionnellement pratiquée autrefois en famille • Discrimination des Groupes vulnérables vivant en milieu rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Mendicité - Multiplicité des vulnérables - Vagabondage des vulnérables - Prostitution - Agressivité - Vol - Viol - Misère - Traumatisme

Tableau n° 14 Secteur Culture et Technologie de l'information

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
20 Inaccessibilité aux techniques modernes de l'information et communication	Absence d'une politique définie en matière de nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du budget alloué à l'INPP - Manque du budget alloué au Ministère de l'E.S.U. et Recherche scientifique - Faiblesse de partenariat avec les Organismes internationaux - Déficit énergétique - Absence de dispositif de maintenance - Taxation sur les ordinateurs et équipements de télécommunication par les services compétents 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé • Faible revenu • Manque de points de ventes des ordinateurs • Manque d'expertise • Insuffisance d'initiatives privées dans le secteur d'informatique • Manque d'appropriation culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infos - Faible utilisation des services offerts par les outils modernes d'info/Internet, Ordinateurs, cellulaires - Retard par rapport à la mondialisation (globalisation) - Manque d'informations sur les recherches récentes - Engouement du particulier des couches jeunes pour le peu de centres existants - Surcharge des cybers Café existants - Incapacité professionnelle - Manque de centres de formation

Tableau n° 15 Secteur Cadre de vie (Habitat, Eau et Assainissement)

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
21 Insuffisance de logements adéquats (pavement en terre battue, habitat en pisé à 90 %)	Manque de politique de promotion d'un habitat décent de la part du gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect des instructions et normes relatives à l'habitat - Absence d'industries de fabrication des matériaux de construction - Mauvaise politique de l'habitat de la part du gouvernement pour le Kasai Occidental (ONL) - Manque d'entreprises spécialisées en construction de logements 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible revenu • Insuffisance du niveau d'instruction • Poids d'us et coutumes • Insuffisance de dynamique communautaire • Difficultés d'accéder aux carrières de matériaux de construction • Coût élevé des matériaux de construction 	<ul style="list-style-type: none"> - Logement indécent - Promiscuité - Insalubrité - Faiblesse de résistance aux intempéries - Non respect des normes techniques dans les constructions - Absence de soulignement esthétique

Tableau n° 15 Secteur de cadre de vie (suite 1)

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
22 Inaccessibilité à l'eau potable	Absence d'une politique de production et de distribution d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'un budget alloué au secteur d'eau - Insuffisance d'expertise - Mauvaise négociation des projets et programmes non adaptés - Manque de concertation préalable avec les parties prenantes dans la mise en œuvre des projets et programmes d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible revenu • Longue distance à parcourir pour atteindre un point d'eau • Insuffisance des sources aménagées • Manque de dynamique communautaire • Difficulté d'accès aux points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévalence des maladies d'origine hydrique - Corvée d'eau - Surcharge à des points d'eau - Apparition du phénomène de « kapanzeur » (vendeur d'eau) - Conflits aux points de desserte en eau - Coût élevé d'accès à l'eau potable - Emergence des unités autonomes d'approvisionnement chez les grands consommateurs

Tableau n° 15 Cadre de vie (suite 2)

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
23 Manque de dispositif d'évacuation des eaux usées et insalubrité du milieu	Manque de politique d'assainissement de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du budget alloué à la voirie et assainissement du milieu - Non respect des normes urbanistiques dans les lotissements - Inopérationnalité de service de Voirie et de l'Hygiène Publique (Environnement) - Non capitalisation des travaux collectifs d'entretien (salongo) - Manque d'industries de recyclage des immondices 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible instruction • Obstruction des égouts d'eau • Absence de mécanisme de gestion des eaux usées dans des parcelles et autres édifices • Manque de latrines hygiéniques • Prédominance des WC turcs • Poids d'us et coutumes • Absence de dynamique communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution des points d'eau - Présence des eaux stagnantes et de la gadoue - Prévalence des maladies (Fièvre typhoïde, Trypanosomiase, Onchocercose) - Immondices

Tableau n° 16 Secteur Genre

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
24 Insuffisance de représentativité des femmes dans les institutions et le secteur de l'emploi	Manque de volonté politique	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des lois protégeant les droits de la femme et de la jeune fille - Insuffisance du budget pour la mise en œuvre la vulgarisation et suivi - Faible partenariat avec la Société civile en matière des droits de la femme et de la jeune fille - Faible motivation allouée aux experts et animateurs sur la vulgarisation des droits de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de l'instruction des femmes - Désintéressement - Poids d'us et coutumes - Insuffisance de la dynamique communautaire des femmes - Pauvreté des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de participation des femmes à la prise de décisions - Marginalisation de la femme et la réduction des femmes aux charges ménagères - Forte présence de femmes dans le secteur informel - Prédominance des femmes dans les Eglises et Sectes religieuses considérées comme lieu de défoulement - Emergence des mouvements de lutte en faveur de la promotion et de l'émancipation de la femme

Tableau n° 17 Secteur Pauvreté urbaine

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
25 Manque d'entreprises et industries porteuses	Manque de volonté politique du Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisation politique et économique au niveau de l'Exécutif National - Manque d'énergie électrique - Mégestion financière depuis le régime de la 2^{ème} République - Insuffisance d'engagement des Députés ouest-kasaïens dans les options de développement socio-économique du Kasai Occidental - Insuffisance de la professionnalisation de l'Administration Publique 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de capitaux pour l'investissement • Insuffisance de la formation professionnelle • Manque d'esprit d'entrepreneuriat • Manque d'esprit de créativité des coopératives de consommation et de services 	<ul style="list-style-type: none"> - Chômage déguisé - Emergence du secteur informel - Prise en charge des enseignants par les parents - Création des mutuelles d'entraide (Mangumba, Tontines, Mujiki) - Apparition du phénomène « Bayanda » (petit commerce de détail dont le transport est assuré au moyen d'un vélo transportant des charges invraisemblables)

Tableau n° 18 Secteur Dynamique communautaire

<i>Problèmes fondamentaux</i>	<i>Cause fondamentale</i>	<i>Causes profondes</i>	<i>Causes apparentes</i>	<i>Effets</i>
26 Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières	Inflexibilité de l'Etat et bailleur des fonds à s'adapter aux besoins de la dynamique communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de centre d'apprentissage - Inopérationnalité des Foyers sociaux - Absence d'accompagnement des ménages dans les activités génératrices des revenus (AGR) - Manque d'institutions de micro finances 	<ul style="list-style-type: none"> • Egoïsme et avarice • Faible instruction • Insuffisance de capacité managériale • Manque d'esprit d'initiatives • Manque d'esprit de coopération • Peur de prendre un risque dans la gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Précarité de la vie des ménages - Développement du petit commerce de détail - Emergence des activités agricoles - Recours à la technologie appropriée (Teinturerie africaine, la houe, la machette, la hache etc...)